

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
0105119000	10	A	2026	--- Coqs et poules vivants domestiques, autres que reproducteurs de race pure, d'un poids n'excédant pas 185 g
0203120000	35	A	2026	-- Jambons, épaules et leurs morceaux, des animaux de l'espèce porcine, frais ou réfrigérés, non désossés
0203190000	35	A	2026	-- Autres viandes des animaux de l'espèce porcine, fraîches ou réfrigérées, du n° 02.03
0204100000	35	A	2026	- Carcasses et demi-carcasses d'agneau, fraîches ou réfrigérées
0204210000	35	A	2026	-- Viandes des animaux de l'espèce ovine, fraîches ou réfrigérées, en carcasses ou demi-carcasses, autres que d'agneau
0204220000	35	A	2026	-- Viandes des animaux de l'espèce ovine, fraîches ou réfrigérées, autres qu'en carcasses ou demi-carcasses, non désossées
0204230000	35	A	2026	-- Viandes des animaux de l'espèce ovine, fraîches ou réfrigérées, désossées
0206100000	35	A	2026	- Abats comestibles des animaux de l'espèce bovine, frais ou réfrigérés
0208400000	20	A	2026	- Viande et abat comestible de baleine, dauphin, marsouin, lamantin, dugong, d'otarie, phoque, lion de mer et morse, frais, réfrig. ou cong.
0208600000	20	A	2026	- Viandes et abats comestibles de chameaux et d'autres camélidés (Camelidés), frais, réfrigérés ou congelés
0209100000	20	B	2026	- Lard sans partie maigre et grasse non fondue ni autrement extraite, de porc, frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé
0209900000	20	B	2026	- Grasse de volailles non fondue ni autrement extraite, fraîche, réfrigérée, congelée, salée ou en saumure, séchée ou fumée
0302430000	10	C	2026	-- Sardines (...), sardinelles (...), sprats ou esprotts (...), frais ou réfrigérés, sauf les abats de poissons des N° 0302.91 à 0302.99
0302990000	10	A	2026	-- Nageoires, têtes, queues, vessies natatoires et autres abats de poissons comestibles, frais ou réfrigérés, sauf les N° 0302.91 et 0302.92
0303530000	10	C	2026	-- Sardines (Sardina pilchardus...), sardinelles (Sardinella spp.), sprats ou esprotts (...) congelés, sauf les abats des N° 0303.91 à 0303.99
0304310000	20	B	2026	-- Filets de tilapias (Oreochromis spp.) frais ou réfrigérés
0304320000	20	B	2026	-- Filets de siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.) frais ou
0304330000	20	B	2026	-- Filets de perches du Nil (Lates niloticus) frais ou réfrigérés
0304390000	20	B	2026	-- Filets de carpes (Cyprinus ... piceus), d'anguilles (Anguilla spp.) et de poissons tête de serpent (Channa spp.), frais ou réfrigérés
0304440000	20	B	2026	-- Filets de poissons des familles Bregmacerotidae ... Muraenolepididae, frais ou réfrigérés
0304450000	20	B	2026	-- Filets d'espadons (Xiphias gladius), frais ou réfrigérés
0304460000	20	B	2026	-- Filets de légines (Dissostichus spp.), frais ou réfrigérés
0304470000	20	B	2026	-- Filets de squales frais ou réfrigérés
0304480000	20	B	2026	-- Filets de raies (sajidae) frais ou réfrigérés
0304510000	20	B	2026	-- Autre chair de tilapias..., siluridés..., carpes..., anguilles..., perches du Nil... et poissons tête de serpent..., fraîche ou réfrigérée
0304520000	20	B	2026	-- Autre chair de salmonidés fraîche ou réfrigérée
0304530000	20	B	2026	-- Autre chair de poissons des familles Bregmacerotidae ... Muraenolepididae, fraîche ou
0304540000	20	B	2026	-- Autre chair d'espadons (Xiphias gladius), fraîche ou réfrigérée
0304550000	20	B	2026	-- Autre chair de légines (Dissostichus spp.), fraîche ou réfrigérée
0304560000	20	B	2026	-- Chair de squales (même hachée), autre que filets, fraîche ou réfrigérée
0304570000	20	B	2026	-- Chair de raies (Rajidae), même hachée, autre que filets, fraîche ou réfrigérée
0304590000	20	B	2026	-- Autres chairs de poissons fraîches ou non dénommées ailleurs
0304610000	20	B	2026	-- Filets de tilapias (Oreochromis spp.) congelés
0304620000	20	B	2026	-- Filets de siluridés (Pangasius spp., Silurus spp., Clarias spp., Ictalurus spp.) congelés
0304630000	20	B	2026	-- Filets de perches du Nil (Lates niloticus) congelés
0304690000	20	B	2026	-- Filets de carpes (Cyprinus ... piceus), d'anguilles (Anguilla spp.) et de poissons tête de serpent (Channa spp.), congelés
0304720000	20	B	2026	-- Filets de eglefins (Melanogrammus aeglefinus) congelés
0304740000	20	B	2026	-- Filets de merlus (Merluccius spp., Urophycis spp.) congelés
0304750000	20	B	2026	-- Filets de lieus d'Alaska (Theragra chalcogramma) congelés
0304820000	20	B	2026	-- Filets de truites (Salmo trutta, Oncorhynchus mykiss ... chrysogaster), congelés
0304840000	20	B	2026	-- Filets d'espadons (Xiphias gladius), congelés
0304850000	20	B	2026	-- Filets de légines (Dissostichus spp.) congelés
0304860000	20	B	2026	-- Filets de Harengs (Clupea harengus, Clupea pallasii) congelés

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
0304870000	20	B	2026	-- Filets de thons (du genre Thunnus), listaos ou bonites à ventre rayé (Euthynnus (Katsuwonus) pelamis) congelés
0304880000	20	B	2026	-- Filets de squales, raies (Rajidae), congelés
0304910000	20	B	2026	-- Autre chair d'espadons (Xiphias gladius) congelée
0304920000	20	B	2026	-- Autre chair de légines (Dissostichus spp.) congelée
0304930000	20	B	2026	-- Autre chair de tilapias..., siluridés..., carpes..., anguilles..., perches du Nil... et poissons tête de serpent..., congelée
0304940000	20	B	2026	-- Autre chair de lieus d'Alaska (Theragra chalcogramma) congelée
0304950000	20	B	2026	-- Autre chair de poissons des familles Bregmacerotidae... autres que les lieus d'Alaska (...)
0304960000	20	B	2026	-- Chair de squales (même hachée), autre que filets, congelées
0304970000	20	B	2026	-- Chair de raies (Rajidae), même hachée, autre que filets congelées
0306120000	20	A	2026	-- Homards (Homarus spp.) congelés
0306140000	20	A	2026	-- Crabes congelés
0306150000	20	A	2026	-- Langoustines (Nephrops norvegicus) congelées
0306190000	20	A	2026	--- Autres crustacés congelés
0306320000	20	A	2026	-- Homards (Homarus spp.), vivants, frais, réfrigérés
0306330000	20	A	2026	-- Crabes, vivants, frais, réfrigérés
0306340000	20	A	2026	-- Langoustines (Nephrops norvegicus), vivantes, fraîches, réfrigérées
0306350000	20	A	2026	-- Crevettes d'eau froide (Pandalus spp., Crangon crangon), vivantes, fraîches, réfrigérées
0306360000	20	A	2026	-- Crevettes autres que d'eau froide, vivantes, fraîches, réfrigérées
0306390000	20	A	2026	--- Autres crustacés vivants, frais ou réfrigérés du N°03.06
0306920000	20	A	2026	-- Homards (Homarus spp.), autres que congelés, vivants, frais ou réfrigérés
0306930000	20	A	2026	-- Crabes, autres que congelés, vivants, frais ou réfrigérés
0306940000	20	A	2026	-- Langoustines (Nephrops norvegicus), autres que congelées, vivantes, fraîches ou réfrigérées
0306950000	20	A	2026	-- Crevettes autres que congelées, vivantes, fraîches ou réfrigérées
0306990000	20	A	2026	--- Autres crustacés, autres que congelés, vivants, frais ou réfrigérés du N°03.06
0307120000	20	A	2026	-- Huîtres congelées
0307190000	20	A	2026	-- Huîtres autres que vivantes, fraîches, réfrigérées ou congelées
0307220000	20	A	2026	-- Coquilles St Jacques ou ..., pétoncles ou ..., autres coquillages des genres Pecten, Chlamys ou Placopecten congelés
0307290000	20	A	2026	-- Coquilles St Jacques..., pétoncles..., autres coquillages des genres Pecten, Chlamys..., autres que vivants, frais, réfrigérés ou congelés
0307320000	20	A	2026	-- Moules (Mytilus spp., Perna spp.) congelées
0307390000	20	A	2026	-- Moules (Mytilus spp., Perna spp.) autres que vivantes, fraîches, réfrigérées ou congelées
0307430000	20	A	2026	-- Seiches et sépioles, calmars et encornets, congelés
0307490000	20	A	2026	-- Seiches et sépioles, calmars et encornets, autres que vivants, frais, réfrigérés ou congelés
0307520000	20	A	2026	-- Poulpes ou pieuvres (Octopus spp.) congelés
0307590000	20	A	2026	-- Poulpes ou pieuvres (Octopus spp.) autres que vivants, frais, réfrigérés ou congelés
0307600000	20	A	2026	- Escargots autres que de mer
0307720000	20	A	2026	-- Clams, coques et arches (familles Arcidae...Veneridae), congelés
0307790000	20	A	2026	-- Clams, coques et arches (familles Arcidae...Veneridae) autres que vivants, frais,
0307830000	20	A	2026	-- Ormeaux (Haliotis spp.) congelés
0307840000	20	A	2026	-- Strombes (Strombus spp.) congelés
0307870000	20	A	2026	-- Ormeaux (Haliotis spp.), autres que vivants, frais, réfrigérés ou congelés
0307880000	20	A	2026	-- Strombes (Strombus spp.), autres que vivants, frais, réfrigérés ou congelés
0307920000	20	A	2026	-- Autres mollusques du N°0307, y compris les farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets, propres à l'alimentation humaine, congelés
0307990000	20	A	2026	-- Autres mollusques autr. que vivants, frais, réfrigérés ou congelés; leurs farines, poudres, agglomérés sous forme de pellets, comestibles
0308120000	20	A	2026	-- Bêches-de-mer (Stichopus japonicus, Holothurioidea) congelées
0308190000	20	A	2026	-- Bêches-de-mer (Stichopus japonicus, Holothurioidea) autres que vivantes, fraîches ou réfrigérées
0308220000	20	A	2026	-- Oursins (Strongylocentrotus spp., Paracentrotus lividus, Loxechinus albus, Echichinus esculentus) congelés
0308290000	20	A	2026	-- Oursins (Strongylocentrotus spp, Paracentrotus lividus, Loxechinus albus, Echichinus esculentus) autres que vivants, frais ou réfrigérés
0308300000	20	A	2026	- Méduses (Rhopilema spp.)

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
0308900000	20	A	2026	- Invertébrés aquatiques autres que crustacés, mollusques, autres...; leurs farines, poudres et agglomérés sous forme de pellets comestibles
0403909100	10	A	2026	--- Lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés en poudre
0403909900	20	A	2026	--- Lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés autres qu'en poudre
0404900000	20	A	2026	- Produits consistant en composants naturels du lait, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, non dénommés ni compris ailleurs.
0405901000	5	B	2026	-- Huiles de beurre et matières grasses de beurre
0408110000	20	A	2026	-- Jaunes d'œufs séchés
0408190000	20	A	2026	-- Jaunes d'œufs autres que séchés
0408910000	20	A	2026	-- Œufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles séchés
0408990000	20	A	2026	--Œufs d'oiseaux, dépourvus de leurs coquilles, frais cuits à l'eau ou à la vapeur, moulés, congelés ou autrement... édulcorants.
0409000000	20	A	2026	Miel naturel.
0410000000	20	A	2026	Produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.
0711200000	20	B	2026	- Olives conservées provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation en l'état
0711400000	20	B	2026	- Concombres et cornichons conservés provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation en l'état
0711510000	20	B	2026	-- Champignons du genre Agaricus conservés provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation en l'état
0711590000	20	B	2026	--Champignons autres que du genre Agaricus, et truffes,conservés provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation en l'état
0712310000	20	B	2026	-- Champignons du genre Agaricus secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
0712320000	20	B	2026	-- Oreilles-de-Judas (Auricularia s.) secs, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés
0712330000	20	B	2026	-- Trémelles (Tremella spp.) seches, même coupées en morceaux ou en tranches ou bien broyées ou pulvérisées, mais non autrement préparées
0713101000	5	B	2026	-- Pois (Pisum sativum),secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713201000	5	B	2026	-- Pois chiches, secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713311000	5	B	2026	--- Haricots des espèces Vigna mungo (L.) Hepper ou Vigna radiata (L.) Wilczek, secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713321000	5	B	2026	--- Haricots «petits rouges» (haricots Adzuki) (Phaseolus ou Vigna angularis, secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713331000	5	B	2026	--- Haricots communs (Phaseolus vulgaris), secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713341000	5	B	2026	--- Pois Bambara (Pois de terre) (Vigna subterranea ou Voandzeia subterranea), secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713351000	5	B	2026	--- Dolique à œil noir (Pois du Brésil, Niébé) (Vigna unguiculata), secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713359000	20	B	2026	--- Dolique à œil noir (Pois du Brésil, Niébé) (Vigna unguiculata), secs, écosés, même décortiqués ou cassés, autres que de semence
0713401000	5	B	2026	-- Lentilles sèches, écosés, même décortiquées ou cassées, de semence
0713501000	5	B	2026	-- Fèves (Vicia faba var. major) et féveroles (Vicia faba var. ...minor), sèches, écosés, même décortiquées ou cassées, de semence
0713509000	20	B	2026	-- Fèves (Vicia faba var. major) et féveroles (Vicia faba var. ...minor), sèches, écosés, même décortiquées ou cassées, aut. que de semence
0713601000	5	B	2026	-- Pois d'Ambrevade ou pois d'Angole (Cajanus cajan), secs, écosés, même décortiqués ou cassés, de semence
0713900000	20	B	2026	- Autres légumes à cosse secs, écosés, même décortiqués ou cassés du N° 07.13
0801110000	20	A	2026	-- Noix de coco desséchées
0801120000	20	A	2026	-- Noix de coco en coques internes (endocarpe), fraîches ou seches
0801190000	20	A	2026	-- Noix de coco autres que desséchées ou en coques internes (endocarpe), fraîches ou seches
0801210000	20	A	2026	-- Noix du Brésil en coques, fraîches ou sèches
0801220000	20	A	2026	-- Noix du Brésil sans coques, fraîches ou sèches
0801310000	20	A	2026	-- Noix de cajou en coques, fraîches ou sèches
0801320000	20	A	2026	-- Noix de cajou sans coques, fraîches ou sèches

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
0802110000	20	A	2026	-- Amandes en coques, fraîches ou sèches
0802120000	20	A	2026	-- Amandes sans coques, fraîches ou sèches
0802210000	20	A	2026	-- Noisettes (Corylus spp.) en coques, fraîches ou sèches
0802220000	20	A	2026	-- Noisettes (Corylus spp.) sans coques, fraîches ou sèches
0802310000	20	A	2026	-- Noix communes en coques, fraîches ou sèches
0802320000	20	A	2026	-- Noix communes sans coques, fraîches ou sèches
0802410000	20	A	2026	-- Châtaignes et marrons (Castanea spp.) en coques, frais ou secs
0802420000	20	A	2026	-- Châtaignes et marrons (Castanea spp.) sans coques, frais ou secs
0802510000	20	A	2026	-- Pistaches en coques, fraîches ou sèches
0802520000	20	A	2026	-- Pistaches sans coques, fraîches ou sèches
0802610000	20	A	2026	-- Noix macadamia en coques, fraîches ou sèches
0802620000	20	A	2026	-- Noix macadamia sans coques, fraîches ou sèches
0802700000	20	A	2026	- Noix de cola (Cola spp.), fraîches ou sèches
0802800000	20	A	2026	- Noix d'arec, fraîches ou sèches
0802900000	20	A	2026	- Autres fruits à coques, frais ou secs, même sans leurs coques ou décortiqués, autres du
0803101000	20	A	2026	-- Bananes plantains fraîches
0803102000	20	A	2026	-- Bananes plantains sèches
0803901000	20	B	2026	-- Bananes autres que plantains, fraîches
0803902000	20	B	2026	-- Bananes autres que plantains, sèches
0804200000	20	A	2026	- Figues fraîches ou sèches
0804501000	20	B	2026	-- Mangues fraîches ou sèches
0804509000	20	B	2026	-- Goyaves et mangoustans, frais ou secs
0807110000	20	B	2026	-- Pastèques fraîches
0807200000	20	B	2026	- Papayes fraîches
0808100000	20	A	2026	- Pommes fraîches
0808300000	20	A	2026	- Poires fraîches
0808400000	20	A	2026	- Coings frais
0809100000	20	A	2026	- Abricots frais
0809210000	20	A	2026	-- Cerises acides (Prunus cerasus) fraîches
0809290000	20	A	2026	-- Cerises autres que cerises acides (Prunus cerasus), fraîches
0809300000	20	A	2026	- Pêches, y compris les brugnons et nectarines, fraîches
0809400000	20	A	2026	- Prunes et prunelles, fraîches
0810100000	20	A	2026	- Fraises fraîches
0810200000	20	A	2026	- Framboises, mûres de ronce ou de mûrier et mûres-framboises, fraîches
0810300000	20	A	2026	- Groseilles à grappes ou à maquereau, fraîches
0810400000	20	A	2026	- Airelles, myrtilles et autres fruits du genre Vaccinium, frais
0810500000	20	A	2026	- Kiwis frais
0810600000	20	A	2026	- Durians frais
0810700000	20	A	2026	- Kakis (Plaquemines) frais
0810900000	20	A	2026	- Fruits frais autres que fraises, framboises, mûres de ronces..., groseilles à grappes..., airelles, myrtilles...,kiwis, durians, kakis (...)
0811100000	20	A	2026	- Fraises non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'autres édulcorants
0811200000	20	A	2026	- Framboises, mûres ..,groseilles..non cuites ou cuites à l'eau ou à la vapeur, congelées, même additionnées de sucre ou d'aut. édulcorants
0811900000	20	A	2026	- Fruits, aut. que fraises, framboises..non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, même additionnés de sucre ou d'aut. édulcorants
0812100000	20	A	2026	- Cerises conservés provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation en l'état
0812900000	20	A	2026	- Fruits autres que cerises, conservés provisoirement (...), mais impropres à l'alimentation
0813100000	20	A	2026	- Abricots séchés
0813200000	20	A	2026	- Pruneaux séchés
0813300000	20	A	2026	- Pommes séchées
0813401000	20	A	2026	-- Tamarin séché
0813409000	20	A	2026	-- Fruits séchés autres que ceux des n°s 08.01 à 08.06, abricots, pruneaux, pommes et tamarin
0813500000	20	A	2026	- Mélanges de fruits séchés ou de fruits à coques du chapitre 08
1001190000	5	A	2026	-- Froment (blé) dur autre que de semence
1106201100	20	A	2026	--- Farine et poudre de manioc
1106201200	20	A	2026	--- Semoule de manioc

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
1106202000	20	A	2026	-- Farines, semoules et poudres d'igname
1106209100	20	A	2026	--- Farine de taro
1106209900	20	A	2026	--- Farines, semoules et poudres de sagou ou des autres racines ou tubercules, du n° 07.14
1514110000	10	C	2026	-- Huiles brutes de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique
1601001000	35	A	2026	- Saucisses, saucissons et produits similaires de foies; préparations alimentaires à base de ces produits
1601009000	35	A	2026	- Saucisse, saucisson et produit similaire de viande, d'abats(autre que de foies) ou de sang; préparations alimentaires à base de ces produits
1602100000	20	A	2026	- Préparations homogénéisées de viande, d'abats ou de sang
1602200000	35	A	2026	- Autres préparations et conserves de foies de tous animaux
1602310000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats (autres que de foies), de dinde
1602320000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats (autres que de foies), de coqs et de poules
1602390000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats (aut. que de foies), de volailles du n°01.05 à l'exclus. des dindes, coqs ou poules
1602410000	35	A	2026	-- Jambons et leurs morceaux de l'espèce porcine
1602420000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves d'épaules et leurs morceaux, de l'espèce porcine
1602490000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats, y compris les mélanges, de l'espèce porcine
1602501000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats, de l'espèce bovine, conditionnées dans des emballages ... de type <<Corned beef>>
1602509000	35	A	2026	-- Autres préparations et conserves de viande ou d'abats de l'espèce bovine autres qu'en emballages métalliques ... de type <<Corned beef>>
1602900000	35	A	2026	- Autres préparations et conserves, y compris les préparations de sang de tous animaux, du
1603000000	20	A	2026	Extraits et jus de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres
1604110000	20	A	2026	-- Préparations et conserves de saumons entiers ou en morceaux, à l'exclusion des saumons hachés
1604120000	20	A	2026	-- Préparations et conserves de harengs entiers ou en morceaux, à l'exclusion des harengs
1604131000	20	A	2026	--- Sardines en conserves ordinaires en boîtes de 1/4 club de 30 mm de hauteur ou moins
1604139000	20	A	2026	--- Préparations et conserves de sardines (aut. que du n°1604.13.10), sardinelles et sprats ou esprotts...à l'exclusion de ces poissons hachés
1604140000	20	A	2026	-- Préparations et conserves de thons, listaos et bonites (Sarda spp.), entiers ou en morceaux, à l'exclusion de ces poissons hachés
1604150000	20	A	2026	-- Préparations et conserves de maquereaux, entiers ou en morceaux, à l'exclusion des maquereaux hachés
1604160000	20	A	2026	-- Préparations et conserves d'anchois entiers ou en morceaux, à l'exclusion des anchois
1604170000	20	A	2026	-- Préparations et conserves d'anguilles entières ou en morceaux, à l'exclusion des anguilles hachées
1604180000	20	A	2026	-- Préparations et conserves d'ailerons de requins, à l'exclusion des ailerons de requins hachés
1604190000	20	A	2026	-- Préparations et conserves d'autres poissons, entiers ou en morceaux, à l'exclusion des poissons hachés, du n° 16.04
1604200000	20	A	2026	- Autres préparations et conserves de poissons, du n° 16.04
1604310000	20	A	2026	-- Caviar
1604320000	20	A	2026	-- Succédanés de caviar préparés à partir d'œufs de poisson
1605100000	20	A	2026	- Crabes préparés ou conservés
1605210000	20	A	2026	-- Crevettes préparées ou conservées, non présentées dans un contenant hermétique
1605290000	20	A	2026	-- Crevettes préparées ou conservées, présentées dans un contenant hermétique
1605300000	20	A	2026	- Homards préparés ou conservés
1605400000	20	A	2026	- Crustacés (à l'exclusion des crabes, crevettes et homards) préparés ou conservés
1605510000	20	A	2026	-- Huîtres préparées ou conservées
1605520000	20	A	2026	-- Coquilles St Jacques ou peignes, pétoncles ou vanneaux, autres coquillages, préparées
1605530000	20	A	2026	-- Moules préparées ou conservées
1605540000	20	A	2026	-- Seiches, sépioles, calmars et encornets, préparés ou conservés
1605550000	20	A	2026	-- Poulpes ou pieuvres, préparées ou conservées
1605560000	20	A	2026	-- Clams, coques et arches, préparés ou conservés

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
1605570000	20	A	2026	-- Ormeaux préparés ou conservés
1605580000	20	A	2026	-- Escargots, autres que de mer, préparés ou conservés
1605590000	20	A	2026	-- Autres mollusques préparés ou conservés, du n° 16.05
1605610000	20	A	2026	-- Bêches-de-mer préparées ou conservées
1605620000	20	A	2026	-- Oursins préparés ou conservés
1605630000	20	A	2026	-- Méduses préparées ou conservées
1605690000	20	A	2026	-- Invertébrés aquatiques autres que Bêches-de-mer, Oursins ou Méduses), préparés ou conservés
1901100000	5	B	2026	- Préparations pour l'alimentation des enfants, conditionnées pour la vente au détail
1901903000	5	C	2026	-- Extraits de malt
2002100000	35	A	2026	- Tomates, entières ou en morceaux, préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2002901100	10	A	2026	--- Triples concentrés de tomates préparées ou conservées autr. qu'au vinaigre ou acide acétique, non conditionnés pour la vente au détail
2002901900	10	A	2026	--- Concentrés (sauf triples) de tomates, préparés ou conservés autr. qu'au vinaigre ou acide acétiq, non conditionnés pr la vente au détail
2002909000	35	A	2026	-- Autres tomates préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique,
2003100000	20	A	2026	- Champignons du genre Agaricus, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à
2003900000	20	A	2026	- Champignons (autres que du genre Agaricus) et truffes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique
2004100000	35	A	2026	- Pommes de terre préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, congelés, autres que les produits du n° 20.06
2004900000	20	A	2026	- Autres légumes (sauf pom. de terre) et leurs mélanges, préparés...qu'au vinaigre ou acide acétiq, congelés, aut. que les pduits du n°20.06
2005100000	20	A	2026	- Légumes homogénéisés préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou acide acétique, non congelés, autres que les produits du n° 20.06
2005200000	35	A	2026	- Pommes de terre préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées, autres que les produits du n° 20.06
2005400000	20	A	2026	- Pois (Pisum sativum) préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, aut. que les produits du n° 20.06
2005510000	20	A	2026	-- Haricots (...)en grains, préparés ou conservés autr. qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, aut. que les produits du n°20.06
2005590000	20	A	2026	-- Haricots (...), aut. qu'en grains, préparés... autr. qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, aut. que les produits du n°20.06
2005600000	20	A	2026	- Asperges préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, autres que les produits du n° 20.06
2005700000	20	A	2026	- Olives préparées ou conservées autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelées, autres que les produits du n° 20.06
2005800000	20	A	2026	- Maïs doux (...) préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, autres que les produits du n° 20.06
2005910000	20	A	2026	-- Jets de bambou préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés, autres que les produits du n° 20.06
2005990000	20	A	2026	-- Autres légumes et leurs mélanges préparés ou conservés autr. qu'au vinaigre ou acide acétiq, non congelés, aut. que les pduits du n°20.06
2006000000	20	A	2026	Légumes, fruits, écorces de fruits et autres parties de plantes, confits au sucre (égouttés, glacés ou cristallisés).
2007100000	20	A	2026	- Préparations homogénéisées de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants
2007910000	20	A	2026	-- Confiture, gelée, marmelade, purée et pâte d'agrumes non homogénéisées, obtenues par cuisson,...addition de sucre ou d'autres édulcorants
2007990000	20	A	2026	-- Confiture, gelée, marmelade, purée et pâte de fruits (sauf agrumes) non homogénéisées, obtenues par cuisson,...sucre ou d'aut. édulcorants
2008111000	20	A	2026	--- Beurre d'arachide avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008119000	20	A	2026	--- Arachides (sauf beurre d'arachide) autr. préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008190000	20	A	2026	-- Fruits à coques et graines (sauf arachide), y compris les mélanges, autr. préparés ou conservés,...d'autres édulcorants ou d'alcool, NDCA
2008200000	20	A	2026	- Ananas autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
2008300000	20	A	2026	- Agrumes autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool, NDCA
2008400000	20	A	2026	- Poires autrement préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008500000	20	A	2026	- Abricots autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008600000	20	A	2026	- Cerises autrement préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008700000	20	A	2026	- Pêches, y compris les brugnon et nectarines, autrement préparés ou conservés,... addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008800000	20	A	2026	- Fraises autrement préparées ou conservées, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008910000	20	A	2026	-- Coeurs de palmiers autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008930000	20	A	2026	-- Airelles rouges (Vaccinium...) autrement préparés ou conservés, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants ou d'alcool
2008970000	20	A	2026	-- Mélanges (sauf ceux du n°2008.19) de fruits et autres parties comestibles de plantes autrement préparés ou conservés ...ou d'alcool, NDCA
2008990000	20	A	2026	-- Autres fruits et autres parties comestibles de plantes, autrement préparés ou conservés, ...d'autres édulcorants ou d'alcool, du n°20.08
2103100000	20	A	2026	- Sauce de soja
2103200000	35	A	2026	- «Tomato-ketchup» et autres sauces tomates
2103300000	20	A	2026	- Farine de moutarde et moutarde préparée
2103901000	20	A	2026	-- Sauce de poisson ??Nuoc-Mam??
2103909100	20	A	2026	--- Assaisonnements et condiments en poudre en emballages de 25kg ou plus
2103909900	20	A	2026	--- Autres préparations pour sauces et autres sauces préparées; autres condiments et assaisonnements, composés
2106102000	10	A	2026	-- Substances protéiques texturées
2106901000	20	A	2026	-- Sirops aromatisés et/ou additionnés de colorants
2106909100	10	A	2026	--- Poudres utilisées dans la fabrication des bouillons (masses partielles)
2106909200	10	A	2026	--- Extraits, essences et autres produits aromatisants des types utilisés dans les industries
2106909400	20	A	2026	--- Poudres pour la préparation instantanée des boissons
2106909500	20	A	2026	--- Préparations pour tisanes ou infusions, non dénommées
2106909600	20	A	2026	--- Compléments alimentaires
2106909900	20	A	2026	--- Autres préparations alimentaires non dénommées ni comprises ailleurs
2207109000	20	A	2026	-- Alcool éthylique non dénaturé d'un titre alcoométrique volumique de 80 % vol ou plus, autres qu'à usages médicamenteux ou pharmaceutiq.
2209001000	20	A	2026	- Vinaigre comestible d'alcool
2209009000	20	A	2026	- Vinaigres comestibles (à l'exclusion du vinaigre d'alcool) et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique
2309100000	20	B	2026	- Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail
2522100000	10	A	2026	- Chaux vive, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25
2522200000	20	A	2026	- Chaux éteinte, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25
2522300000	20	A	2026	- Chaux hydraulique, à l'exclusion de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium du n° 28.25
2828901000	20	A	2026	-- Hypochlorite de sodium (eau de javel) même concentrée
2852900000	5	B	2026	- Composés inorganiques ou organiques du mercure, de constitution chimique non définie, à l'exclusion des amalgames
2907220000	5	A	2026	-- Hydroquinone et ses sels
3006910000	0	C	2026	-- Appareillages identifiables de stomie
3204170000	10	A	2026	-- Colorants pigmentaires et préparations à base de ces colorants
3206499000	10	A	2026	--- Autres matières colorantes et autres préparations, du n° 32.06
3208100000	20	A	2026	- Peintures et vernis à base de polyesters, modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
3208201000	20	A	2026	-- Vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
3208202000	20	A	2026	-- Peintures à base de polymères acryliques ou vinyliques, modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux
3208209000	20	A	2026	-- Solutions définies à la note 4 du Chapitre 32 à base de polymères acryliques ou vinyliques, modifiés... dissous dans un milieu non aqueux

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
3208901000	20	A	2026	-- Autres vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux, du n° 32.08
3208902100	20	A	2026	--- Peintures sèches en poudre, à base de polymères, autres que de polyesters, de polymères acryliques ou vinyliques ... un milieu non aqueux
3208902900	20	A	2026	--- Autres peintures à base de polymères modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux, du n° 32.08
3208909000	20	A	2026	-- Solutions définies à la note 4 du Chap.32 à base de polymères, aut. que de polyesters, de polymères acryliques ou vinyliques...non aqueux
3209101000	20	A	2026	-- Vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
3209102000	20	A	2026	-- Peintures à base de polymères acryliques ou vinyliques modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux
3209901000	20	A	2026	-- Autres vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux, du n° 32.09
3209902000	20	A	2026	-- Autres peintures à base de polymères synthétiques ou naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux, du n° 32.09
3210001000	20	A	2026	- Vernis autres qu'à base de polymères
3210002000	20	A	2026	- Peintures autres qu'à base de polymères
3210009000	20	A	2026	- Pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs
3302100000	10	A	2026	- Mélanges de substances odoriférantes ou à base de ces substances, des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons
3402119000	20	B	2026	--- Agents de surface organiques anioniques, autres que conditionnés pour la vente au détail
3402121000	35	B	2026	--- Agents de surface organiques cationiques, conditionnés pour la vente au détail
3402129000	20	B	2026	--- Agents de surface organiques cationiques, autres que ceux conditionnés pour la vente au détail
3402139000	20	B	2026	--- Agents de surface organiques non-ioniques, autres que ceux conditionnés pour la vente au détail
3402199000	20	B	2026	--- Autres agents de surface organiques autres que conditionnés pour la vente au détail, du n° 34.03
3403110000	10	B	2026	-- Préparations contenant moins de 70% d'huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, pr le traitement des matières textiles,...d'aut. matières
3403190000	10	B	2026	-- Autres préparations contenant moins de 70% d'huiles de pétrole ou minéraux bitumineux
3403910000	10	B	2026	-- Préparations sans huiles de pétrole ou minéraux bitumineux, pour le traitement des matières textiles, ... ou d'autres matières
3403990000	10	B	2026	-- Autres préparations lubrifiantes, du n° 34.03
3506100000	20	A	2026	- Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs,... pour vente au détail comme colles ou adhésifs, poids net n'excédant pas 1 kg
3601000000	5	C	2026	Poudres propulsives.
3602001000	5	C	2026	- Dynamite
3602009000	5	C	2026	- Explosifs préparés, autres que les poudres propulsives ou la dynamite
3603000000	5	C	2026	Mèches de sûreté; cordeaux détonants; amorces et capsules fulminantes; allumeurs; détonateurs électriques.
3808591100	5	B	2026	---- Marchandises mentionnées dans la note1 de sous-position du présent chap., autres que celles du N°3808.52 CVD, destinées à l'agriculture
3808591900	20	B	2026	---- Autres marchandises mentionnées dans la note1 de sous-position du chap.38, sauf celles du N°3808.52 CVD, non destinées à l'agriculture
3808610000	5	B	2026	-- Marchandises de la note2 de sous-position du chap.38, conditionnées dans des emballages, contenu en poids net n'excède pas 300 g
3808620000	5	B	2026	-- Marchandises de la note2 de sous-position du présent chap., conditionnées dans des emballages, contenu en poids net entre 300 g et 7,5 kg
3808690000	5	B	2026	-- Marchandises de la note2 de sous-position du chap.38, autr que conditionnées dans des emballages, contenu en poids net n'excède pas 7,5 kg
3808911110	5	B	2026	----- Insecticides conditionnés pour la vente au détail, destinés à l'agriculture, contenant du bromométhane ou du bromochlorométhane
3808911190	5	B	2026	----- Insecticides conditionnés pour la vente au détail, destinés à l'agriculture, ne contenant pas du bromométhane ni du bromochlorométhane
3808911910	20	B	2026	----- Serpentin anti moustique de type « mosquito », conditionnés pour la vente au détail
3808911920	20	B	2026	----- Insecticides conditionnés pour la vente au détail, non destinés à l'agriculture, contenant du bromométhane ou du bromochlorométhane
3808911990	20	B	2026	----- Insecticides conditionnés pour vente au détail, non destinés à l'agriculture, ne contenant pas du bromométhane ni bromochlorométhane
3808919000	5	B	2026	--- Autres incerticides non conditionnés pour la vente au détail, du n° 38.08
3808941000	20	B	2026	--- Désinfectants contenant du bromométhane (bromure de méthyle) ou du

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
3808949000	20	B	2026	--- Désinfectants ne contenant pas de bromométhane ni de bromochlorométhane du n°
3808991000	20	B	2026	--- Autres produits du n° 38.08 contenant du bromométhane (bromure de méthyle) ou du bromochlorométhane
3808999000	20	B	2026	--- Autres produits du n° 38.08, CVD ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles tels que rubans, mèches ... et papier tue-mouches
3824750000	10	B	2026	-- Mélanges contenant du tétrachlorure de carbone
3824780000	10	B	2026	-- Mélanges contenant des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC), mais ne contenant pas de ... (CFC) ou ... (HCFC)
3824790000	10	B	2026	-- Autres mélanges contenant des dérivés halogénés du méthane, de l'éthane ou du
3824840000	10	B	2026	-- Marchandises mentionnées dans la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre, contenant de l'aldrine (ISO), ... ou du mirex (ISO)
3824850000	10	B	2026	-- Marchandises de la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre, contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)) ... lindane
3824860000	10	B	2026	-- Marchandises de la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre, contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)
3824870000	10	B	2026	-- Marchandises de la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre, contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, ... sulfonyle
3824880000	10	B	2026	-- Marchandises de la Note 3 de sous-positions du présent Chapitre, contenant des éthers tétra-, penta-, hexa- ...ou octabromodiphényliques
3824910000	10	B	2026	-- Mélanges et préparations constitués essentiellement de méthylphosphanate de (5-éthyl-2-méthyl-2-oxido-1,3,2-dioxaphosphinan-5-yl)méthyle...
3824991000	10	B	2026	--- Echangeurs d'ions
3824992000	10	B	2026	--- Encrivores
3824993000	10	B	2026	--- Correcteurs, liquides et non-liquides
3824999100	10	B	2026	---- Autres produits du N°38.24, contenant du tétrachlorure de carbone, du bromochlorométhane ou du 1,1,1-trichloroéthane (méthyle ...)
3824999200	10	B	2026	---- Autres produits du N°38.24, contenant du bromométhane (bromure de méthyle)
3824999300	10	B	2026	---- Autres produits du N°38.24, contenant des hydrobromofluorocarbures du méthane, de l'éthane ou du propane (HBFC)
3824999400	10	B	2026	---- Autres produits du N°38.24, contenant des hydrochlorofluorocarbures du méthane, de l'éthane ou du propane (HCFC)
3824999900	10	B	2026	---- Autres produits chimiques et préparations des industries chimiques ou connexes du N°38.24, non dénommés ni compris ailleurs
3826000000	10	B	2026	Biodiesel et ses mélanges, ne contenant pas d'huiles de pétrole ni de minéraux bitumineux ou en contenant moins de 70 % en poids.
3903190000	5	A	2026	-- Polystyrène autre qu'expansible
3903900000	5	A	2026	- Autres polymères du styrène, sous formes primaires, du n° 39.03
3904220000	10	C	2026	-- Poly(chlorure de vinyle) plastifié
3905120000	5	A	2026	-- Poly(acétate de vinyle) en dispersion aqueuse
3905190000	5	A	2026	-- Poly(acétate de vinyle) autre qu'en dispersion aqueuse
3905210000	5	A	2026	-- Copolymères d'acétate de vinyle en dispersion aqueuse
3905290000	5	A	2026	-- Copolymères d'acétate de vinyle autre qu'en dispersion aqueuse
3905910000	5	A	2026	-- Autres copolymères du n° 39.05
3905990000	5	A	2026	-- Autres polymères d'acétate de vinyle ou d'autres esters de vinyle, et autres polymères de vinyle, sous formes primaires, du n° 39.05
3906100000	5	A	2026	- Poly(méthacrylate de méthyle)
3906900000	5	A	2026	- Polymères acryliques sous formes primaires autres que poly(méthacrylate de méthyle)
3907200000	5	A	2026	- Autres polyéthers sous formes primaires
3907500000	5	A	2026	- Résines alkydes sous formes primaires
3907910000	5	A	2026	-- Autres polyesters, sous formes primaires, non saturés du n° 39.07
3907990000	5	A	2026	-- Autres polyesters, sous formes primaires, du ° 39.07
3909310000	5	A	2026	-- Poly(méthylène phényl isocyanate) (MDI brut, MDI polymérique)
3909390000	5	A	2026	-- Résines aminiques du N°39.09, autres que ceux des sous-positions N°3909.10 à 3909.39, sous formes primaires
3918100000	20	A	2026	- Revêtements de sols (...), de murs ou plafonds, en polymères du chlorure de vinyle
3920102000	20	A	2026	-- Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène, non alvéolaires, non renforcées,..., imprimées
3920202000	20	A	2026	-- Autres plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène, non alvéolaires, non renforcées,..., imprimées
3924100000	20	A	2026	- Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
3924901000	20	A	2026	-- Cuvettes et seaux, en matières plastiques
3924902000	20	A	2026	-- Biberons en matières plastiques
3924909000	20	A	2026	-- Autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques, du n° 39.24
3925100000	20	A	2026	- Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, d'une contenance excédant 300 l, en matières plastiques
3925200000	20	A	2026	- Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques
3925300000	20	A	2026	- Volets, stores (y compris les stores vénitiens) et articles similaires, et leurs parties, en matières plastiques
3925900000	20	A	2026	- Autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, non dénommés ni compris ailleurs
3926300000	20	A	2026	- Garnitures pour meubles, carrosseries ou similaires, en matières plastiques et en autres matières des n°s 39.01 à 39.14
3926400000	20	A	2026	- Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques et en autres matières des n°s 39.01 à 39.14
3926909100	20	A	2026	--- Cure-dents, en matières plastiques et en autres matières des n°s 39.01 à 39.14
3926909900	20	A	2026	--- Autres ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n°s 39.01 à 39.14
4201000000	20	A	2026	Articles de sellerie ou de bourrellerie pour tous animaux (y compris les traits, laisses ... et articles similaires), en toutes matières.
4202111000	10	B	2026	--- Malles, valises et mallettes ... serviettes, cartables..., à surface extérieure en cuir naturel ou reconstitué... pour industrie du montage
4202121000	10	B	2026	--- Malles, valises et mallettes ... cartables..., à surface extérieure en matières plastiques ou textiles ... pour industrie du montage
4202191100	10	B	2026	---- Malles, valises et mallettes, ... serviettes, cartables et contenants similaires, en carton... pour l'industrie du montage
4202192100	10	B	2026	---- Malles, valises et mallettes, ... serviettes, cartables et contenants similaires, en métaux communs, ... pour l'industrie du montage
4202199100	10	B	2026	---- Malles, valises et mallettes, ... serviettes, cartables ..., en autres matières, ... pour l'industrie du montage
4202211000	10	B	2026	--- Sacs à main, même à bandoulière..., à surface extérieure en cuir naturel ou reconstitué ... pour l'industrie du montage
4202221000	10	B	2026	--- Sacs à main, même à bandoulière..., à surface extérieure en matières plastiques ou textiles ... pour l'industrie du montage
4202291000	10	B	2026	--- Autres sacs à main, même à bandoulière, entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage, du n° 42.02
4202911000	20	B	2026	--- Autres articles de voyage, sacs et contenants ..., à surface extérieure, en cuir naturel ou reconstitué ... pour l'industrie du montage
4202921000	20	B	2026	--- Autres articles de voyage, sacs et contenants ..., à surface extérieure en feuilles plastiques ou textiles ... pour l'industrie du montage
4202991000	20	B	2026	--- Autres contenants en cuir naturel ou reconstitué ... entièrement à l'état démonté ou non monté ... pr ?industrie du montage, du n°42.02
4206000000	10	B	2026	Ouvrages en boyaux, en baudruches, en vessies ou en tendons.
4303100000	20	A	2026	- Vêtements et accessoires du vêtement en pelletteries
4304000000	20	A	2026	Pelletteries factices et articles en pelletteries factices.
4417000000	20	A	2026	Outils, montures et manches d'outils,... de brosses, ... de balais ou ...,en bois; formes, embauchoirs et tendeurs pour chaussures, en bois.
4418200000	20	A	2026	- Portes et leurs cadres, chambranles et seuils, en bois
4810190000	20	B	2026	-- Papiers et cartons pour écriture...,10% au plus en feuilles, un côté n'excède pas 435mm et l'autre 297mm, non plié, sauf n°4810.14
4810921000	10	B	2026	--- Papiers et cartons, multicouches, en rouleau, largeur n'excède pas 150mm ou feuilles...pas 435 mm et ... pas 297 mm, non plié
4811419000	10	A	2026	--- Papiers auto-adhésifs, autres que ceux du n°481141.10
4819201000	10	B	2026	-- Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé, doublés de film en
4820200000	20	A	2026	- Cahiers en papier ou carton
4820300000	20	A	2026	- Classeurs, reliures (autres que les couvertures pour livres), chemises et couvertures à dossiers, en papier ou carton
4823200000	10	A	2026	- Papier et carton-filtre
4823400000	20	A	2026	- Papiers à diagrammes pour appareils enregistreurs, en bobines, en feuilles ou en disques
4823610000	20	A	2026	-- Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en bambou

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
4823690000	20	A	2026	-- Plateaux, plats, assiettes, tasses, gobelets et articles similaires, en papier ou carton, autres qu'en bambou
4911991000	20	A	2026	--- Imprimés à caractère administratif
4911999100	20	A	2026	---- Cartes de recharge téléphoniques
4911999900	20	A	2026	---- Autres imprimés du n° 49.11
5208511000	35	A	2026	--- Tissus de coton imprimés, au moins 85% de coton, à armure toile, poids n'excède pas 100g/m ² , ... procédé d'impression à base de cire (WAX)
5208521000	35	A	2026	--- Tissus de coton imprimés, au moins 85% de coton, armure toile, poids excède 100g/m ² mais pas 200g/m ² , ... impression à base de cire (WAX)
5209511000	35	A	2026	--- Tissus de coton, au moins 85% de coton, poids excédant 200g/m ² , imprimés, à armure toile, ... impression à base de cire (WAX)
5210511000	35	A	2026	--- Tissus de coton imprimés, moins de 85% de coton, avec fibres synthéti. ... ,pds n'excède pas 200g/m ² , armure toile, ... à base de cire(WAX)
5211511000	35	A	2026	--- Tissu de coton, moins de 85% de coton, avec fibres synthét. ... , poids excède 200g/m ² , à armure toile, imprimés à base de cire (WAX)
5407910000	10	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.04, écrus ou blanchis
5407920000	20	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments synthétiques, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.04, teints
5407930000	20	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments synthétiq., y cpris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.04, en fils de diverses couleurs
5408100000	20	B	2026	- Tissus de fils de filaments artificiels obtenus à partir de fils à haute ténacité de rayonne
5408210000	10	B	2026	-- Autres tissus, contenant au moins 85% en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels, écrus ou blanchis
5408220000	20	B	2026	-- Autres tissus, contenant au moins 85% en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels, teints
5408230000	20	B	2026	-- Autres tissus, contenant au moins 85% en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels, en fils de diverses couleurs
5408240000	20	B	2026	-- Autres tissus, contenant au moins 85% en poids de filaments ou de lames ou formes similaires, artificiels, imprimés
5408310000	10	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.05, écrus ou blanchis
5408320000	20	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.05, teints
5408330000	20	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments artificiels, y cpris les tissus obtenus à partir des produits du n°54.05, en fils de diverses couleurs
5408340000	20	B	2026	-- Autres tissus de fils de filaments artificiels, y compris les tissus obtenus à partir des produits du n° 54.05, imprimés
5501100000	10	B	2026	- Câbles de filaments synthétiques de nylon ou d'autres polyamides
5501200000	10	B	2026	- Câbles de filaments synthétiques de polyesters
5501300000	10	B	2026	- Câbles de filaments synthétiques acryliques ou modacryliques
5502100000	5	B	2026	- Câbles de filaments d'acétate de cellulose
5502900000	5	B	2026	- Câbles de filaments artificiels, autres que d'acétate de cellulose
5503110000	10	B	2026	-- Fibres synthétiques d'aramides discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5503190000	10	B	2026	-- Fibres synth. de nylon ou d'aut. polyamides (sauf aramides), discontinues, non cardées ni peignées ni autr. transformées pour la filature
5503200000	10	B	2026	- Fibres synthétiques de polyesters discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5503300000	10	B	2026	- Fibres synthétiques acryliques ou modacryliques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5503400000	10	B	2026	- Fibres synthétiques de polypropylène discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5503900000	10	B	2026	- Autres fibres synthétiques discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature, du n° 55.03
5504100000	10	B	2026	- Fibres artificielles de rayonne viscosé discontinues, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5504900000	10	B	2026	- Fibres artificielles discontinues autres que de rayonne viscosé, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature
5505100000	10	B	2026	- Déchets de fibres synthétiques (y compris les blouses, les déchets de fils et les effilochés)

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
5505200000	10	B	2026	- Déchets de fibres artificielles (y compris les blouses, les déchets de fils et les effilochés)
5506100000	10	B	2026	- Fibres synthétiques discontinues de nylon ou d'autres polyamides, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5506200000	10	B	2026	- Fibres synthétiques discontinues de polyester, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5506300000	10	B	2026	- Fibres synthétiques discontinues acryliques ou modacryliques cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5506400000	10	B	2026	- Fibres synthétiques discontinues de polypropylène, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature
5506900000	10	B	2026	- Autres fibres synthétiques discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la filature, du n° 55.06
5507000000	10	B	2026	Fibres artificielles discontinues, cardées, peignées ou autrement transformées pour la
5508100000	10	B	2026	- Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, même conditionnés pour la vente au
5508200000	10	B	2026	- Fils à coudre de fibres artificielles discontinues, même conditionnés pour la vente au
5509110000	10	B	2026	-- Fils de fibres synth. discontinues (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fib. de nylon ou d'aut. polyamides, simples, NCVD
5509120000	10	B	2026	-- Fils à coudre de fibres synth. (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fib. de nylon ou d'aut. polyamides retors ou cablés, NCVD
5509210000	10	B	2026	-- Fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), contenant au moins 85% en poids de fibres de polyester, simples, NCVD
5509220000	10	B	2026	-- Fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), contenant au moins 85% en poids de fibres retors ou cablés, NCVD
5509310000	10	B	2026	Fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fibres acryliques ou modacryliques, simples, NCVD
5509320000	10	B	2026	-- Fils de fibres synth. discontinues (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fib. acryliques ou modacryliq. retors ou cablés, NCVD
5509410000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres synth. discontinues (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fib. synth. disc., simples, NCVD, du n° 55.09
5509420000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), d'au moins 85% en poids de fib. retors ou câblés, NCVD, du n° 55.09
5509510000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres discontinues de polyester (sauf fils à coudre), mélangées pcplt ou uniquement avec des fib. artificielles disc., NCVD
5509520000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres discontinues de ployester (sauf fils à coudre) mélangées pcplt ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, NCVD
5509530000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres discontinues de polyester (sauf fils à coudre), mélangées principalement ou uniquement avec du coton, NCVD
5509590000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres discontinues de polyester (sauf fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, du n° 55.09
5509610000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres disc. acryliq. ou modacryliq. (sauf fils à coudre) mélangées pcplt ou uniqt avec de la laine ou des poils fins, NCVD
5509620000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques (sauf fils à coudre), mélangées pcplt ou uniquement avec du coton, NCVD
5509690000	10	B	2026	- Autres fils de fibres discontinues acryliques ou modacryliques (sauf fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, du n° 55.09
5509910000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre) mélangés pcplt ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, NCVD
5509920000	10	B	2026	-- Autres fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre) mélangés principalement ou uniquement avec du coton, NCVD
5509990000	10	B	2026	-- Autres fibres synthétiques discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, du n° 55.09
5510110000	10	B	2026	-- Fils de fibres artificielles (sauf fils à coudre) contenant au moins 85% en poids de fibres artificielles discontinues, simples, NCVD
5510120000	10	B	2026	-- Fils de fibres artificielles (sauf fils à coudre) cont. au moins 85% en poids de fib. artificielles discontinues, retors ou câblés, NCVD
5510200000	10	B	2026	- Autres fils de fibres artificielles discontinues (sauf fils à coudre) mélangés pcplt ou unqment avec de la laine ou des poils fins, NCVD
5510300000	10	B	2026	- Autres fils de fibres artificielles discontinues (sauf fils à coudre), mélangés principalement ou uniquement avec du coton, NCVD
5510900000	10	B	2026	- Autres fils de fibres artificielles discontinues (autres que les fils à coudre), non conditionnés pour la vente au détail, du n° 55.10

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
5511100000	10	B	2026	- Fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), contenant au moins 85% en poids de ces fibres, CVD
5511200000	10	B	2026	- Fils de fibres synthétiques discontinues (sauf fils à coudre), contenant moins de 85% en poids de ces fibres, CVD
5511300000	10	B	2026	- Fils de fibres artificielles discontinues (sauf fils à coudre), conditionnés pour la vente au
5512110000	10	B	2026	-- Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues de polyester, écus ou blanchis
5512210000	10	B	2026	-- Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres acryliques ou modacryliques, écus ou blanchis
5512291000	20	B	2026	--- Tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, imprimés
5512910000	10	B	2026	-- Autres tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues, écus ou blanchis
5512991000	20	B	2026	--- Autres tissus de fibres synthétiques discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres discontinues, imprimés
5513120000	10	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à...sergé...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , écus ou blanc.
5513130000	10	B	2026	-- Autres tissus de fib. synt. disc. de polyester...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , écus ou blanc.
5513190000	10	B	2026	-- Tissus de fibres synt. disc. aut. que polyester...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , écus ou blanc.
5513210000	20	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à armure toile, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , teints
5513230000	20	B	2026	-- Autres tissus de fib. synt. disc. de polyester contenant moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , teints
5513290000	20	B	2026	-- Tissus de fibres synt. disc. aut. que polyester contenant moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , teints
5513310000	20	B	2026	--Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à...toile, moins de 85% en poids...mél...du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , en fils diverses couleurs
5513390000	20	B	2026	-- Autres tissus de fib. synt. disc. contenant moins de 85% en poids...mél...du coton,...n'excd. pas 170g/m ² , en fils de diverses couleurs
5513410000	20	B	2026	-- Tissus de fibres synthétiques discontinues de polyester, à...toile, moins de 85% en poids...mél...du coton...n'excd. pas 170g/m ² , imprimés
5514110000	10	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à...toile, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , écus ou blanc.
5514120000	10	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à...sergé...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , écus ou blanc.
5514190000	10	B	2026	-- Autres tissus de fibres synt. disc. cont. moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant pas 170g/m ² , écus ou blanchis
5514210000	20	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à armure toile, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , teints
5514220000	20	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à armure sergé...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , teints
5514230000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres synthétiques discont. de polyester, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , teints
5514300000	20	B	2026	- Tissus de fibres synt. disc., cont. moins de 85 % en poids... mélangés...avec du coton...excédant 170g/m ² , en fils de diverses couleurs
5514410000	20	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à armure toile, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , imprimés
5514420000	20	B	2026	-- Tissus de fib. synt. disc. de polyester, à armure sergé...moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , imprimés
5514430000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres synthétiques discont. de polyester, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , imprimés
5514490000	20	B	2026	-- Tissus de fibres synthétiques disc. aut. que de polyester, moins de 85% en poids...mélangés...avec du coton,...excédant 170g/m ² , imprimés
5515110000	20	B	2026	-- Tissus de fibres discontinues de polyester mélangées principalement ou uniquement avec des fibres discontinues de rayonne viscosse
5515120000	20	B	2026	-- Tissus de fibres discontinues de polyester mélangées principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
5515130000	20	B	2026	-- Tissus de fibres discontinues de polyester mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
5515210000	20	B	2026	--Tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques mélangées pcplt ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
5515220000	20	B	2026	-- Tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques mélangées principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins
5515290000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres discontinues acryliques ou modacryliques du n° 55.15
5515910000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres synthétiques discontinues mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels
5516110000	10	B	2026	--Tissus de fibres artificielles discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres artificielles discontinues, écrus ou blanchis
5516120000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres artificielles discontinues, teints
5516130000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues cont. au moins 85% en poids de fib. artificielles discontinues, en fils de diverses couleurs
5516140000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues contenant au moins 85% en poids de fibres artificielles discontinues, imprimés
5516210000	10	B	2026	-- Tissus de fibres artif. disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec des filaments synt. ou artif., écrus ou blanchis
5516220000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discont. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec des filaments synt. ou artif., teints
5516230000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artif. disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou...avec des filam. synt. ou artif. en fils diverses couleurs
5516240000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec des filaments synt. ou artif., imprimés
5516310000	10	B	2026	-- Tissus de fibres artif. disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec de la laine ou des poils fins, écrus ou blanchis
5516320000	20	B	2026	--Tissus de fibres artificielles discont. moins de 85% en poids de ces fibres mél. pcplt ou uniqt avec de la laine ou des poils fins, teints
5516330000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artif. disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt..avec de la laine ou des poils fins,en fils diverses couleurs
5516340000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles disc. moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec de la laine ou des poils fins, imprimés
5516410000	10	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues moins de 85% en poids de ces fibres mél. pcplt ou uniqt avec du coton, écrus ou blanchis
5516420000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues moins de 85% en poids de ces fibres mélangées pcplt ou uniquement avec du coton, teints
5516430000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues moins de 85% en poids de ces fib. mél. pcplt ou uniqt avec du coton,en fils diverses couleurs
5516440000	20	B	2026	-- Tissus de fibres artificielles discontinues moins de 85% en poids de ces fibres mélangées pcplt ou uniquement avec du coton, imprimés
5516910000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres artificielles discontinues, écrus ou blanchis, du n° 55.16
5516920000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres artificielles discontinues, teints, du n° 55.16
5516930000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres artificielles discontinues, en fils de diverses couleurs,du n° 55.16
5516940000	20	B	2026	-- Autres tissus de fibres artificielles discontinues, imprimés, du n° 55.16
5601300000	20	B	2026	- Tontisses, n?oeuds et noppes (boutons) de matières textiles
5603910000	20	B	2026	-- Autres nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, d'un poids n'excédant pas 25 g/m ²
5603920000	20	B	2026	-- Autres nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, d'un poids supérieur à 25 g/m ² mais n'excédant pas 70 g/m ²
5603940000	20	B	2026	-- Autres nontissés, même imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés, d'un poids
5604100000	10	B	2026	- Fils et cordes de caoutchouc, recouverts de textiles
5604900000	10	B	2026	- Fils textiles, lames et formes similaires des n°s 54.04 ou 54.05, imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de mat. plast.
5605000000	10	B	2026	Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, consti. par des fils textiles, des lames ou formes simil. des n°54.04 ou 54.05...de métal
5606000000	10	B	2026	Fils, lames et formes simil. des n°54.04 ou 54.05, guipés aut. que ...n°56.05 et ...crin guipés; fils de chenille; fils dits «de chaînette».
5607410000	10	B	2026	-- Ficelles lieuses ou botteleuses de polyéthylène ou de polypropylène, même imprégnées, ...ou gainées de caoutchouc ou de matière plastique

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
5607490000	10	B	2026	-- Autres ficelles, cordes et cordages de polyéthylène ou de polypropylène, même imprégnés ...de caoutchouc ou de matières plastiques
5607500000	10	B	2026	- Ficelles, cordes et cordages d'autres fibres synthétiques, même imprégnés, enduits, ...ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique
5608110000	5	C	2026	-- Filets confectionnés pour la pêche en matières textiles synthétiques ou artificielles
5702310000	20	B	2026	-- Tapis et autres revêtements de sol, de laine ou de poils fins, à velours, non confectionnés, non touffetés ni floqués
5704200000	20	B	2026	- Carreaux en feutre, non touffetés ni floqués même confectionnés dont la surface excède 0,3 m ² mais n'excède pas 1 m ²
5801100000	20	B	2026	- Velours et peluche tissés et tissus de chenille, de laine ou de poils fins, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06
5801310000	20	B	2026	-- Velours et peluches par la trame, de fibres synthétiques ou artificielles, non coupés, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06
5801320000	20	B	2026	-- Velours et peluches par la trame, de fibres synthétiq. ou artificielles, coupés, côtelés, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06
5801360000	20	B	2026	-- Tissus de chenille, de fibres synthétiques ou artificielles, autres que les articles des n°s
5801370000	20	B	2026	-- Velours et peluches par la chaîne, de fibres synthétiques ou artificielles, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06
5801900000	20	B	2026	- Velours et peluches tissés et tissus de chenille, d'autres matières textiles, autres que les articles des n°s 58.02 ou 58.06
5802110000	20	B	2026	-- Tissus bouclés du genre éponge, en coton, écrus, autres que les articles du n°58.06
5802190000	20	B	2026	-- Tissus bouclés du genre éponge, en coton, non écrus, autres que les articles du n°58.06
5802200000	20	B	2026	- Tissus bouclés du genre éponge, en autres matières textiles, autres que les articles du
5802300000	20	B	2026	- Surfaces textiles touffetées, autres que les produits du n° 57.03
5804100000	20	B	2026	- Tulles, tulles-bobinots et tissus à mailles nouées
5804210000	20	B	2026	-- Dentelles à la mécanique, de fibres synthétiq. ou artificielles, en pièces, bande ou motifs,autres que les produits des n°s 60.02 à 60.06
5804290000	20	B	2026	-- Dentelles à la mécanique d'autres matières textiles, en pièces, bande ou motifs,autres que les produits des n°s 60.02 à 60.06
5804300000	20	B	2026	- Dentelles à la main, en pièces, en bande ou en motifs, autres que les produits des n°s
5805000000	20	B	2026	Tapisseries tissées à la main (genre Gobelins, ... et similaires) et tapisseries à l'aiguille (au petit point ...), même confectionnées.
5806100000	20	B	2026	- Rubanerie de velours, de peluches, de tissus de chenille ou de tissus bouclés du genre éponge, autres que les articles du n° 58.07
5806310000	20	B	2026	- Rubanerie de coton, autres que les articles du n° 58.07
5809000000	20	B	2026	Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n°56.05, pour l'habillement, l'ameublement ...NDCA.
5810100000	20	B	2026	- Broderies chimiques ou aériennes et broderies à fond découpé, en pièces, en bandes ou
5901900000	20	B	2026	- Toiles à calquer ou transparentes pour dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus similaires raidis pour la chapellerie
5902100000	10	B	2026	- Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides
5902200000	10	B	2026	- Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de
5902900000	10	B	2026	- Nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de rayonne
5904100000	20	B	2026	- Linoléums, même découpés
5904900000	20	B	2026	- Revêtements de sol consistant en un enduit ou un recouvrement appliqué sur un support textile, même découpés
6001210000	20	B	2026	-- Etoffes à boucles de coton, en bonneterie
6001220000	20	B	2026	-- Etoffes à boucles de fibres synthétiques artificielles, en bonneterie
6001290000	20	B	2026	-- Etoffes à boucles d'autres matières textiles, en bonneterie
6001910000	20	B	2026	-- Velours et peluches, de coton, en bonneterie
6002400000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères sans fils de caoutchouc
6002900000	20	B	2026	- Autres étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de caoutchouc
6003100000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie de laine ou de poils fins d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02
6003200000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie de coton d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
6003300000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie de fibres synthétiques d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02
6003400000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie de fibres artificielles d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02
6003900000	20	B	2026	- Autres étoffes de bonneterie d'une largeur n'excédant pas 30 cm, autres que celles des n°s 60.01 et 60.02
6004100000	20	B	2026	- Etoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères sans fils de caoutchouc
6004900000	20	B	2026	- Autres étoffes de bonneterie d'une largeur excédant 30 cm, contenant en poids 5 % ou plus de fils d'élastomères ou de caoutchouc
6005370000	20	B	2026	-- Etoffes de fibres synthétiques, autres que celles de la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre, teintées
6005380000	20	B	2026	-- Etoffes de fibres synthétiques, autres que celles de la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre, en fils de diverses couleurs
6005390000	20	B	2026	-- Etoffes de fibres synthétiques, autres que celles de la Note 1 de sous-positions du présent Chapitre, imprimées
6005410000	20	B	2026	-- Etoffes de bonneterie-chaîne de fibres artificielles, écruées ou blanchies, autres que celles des n°s 60.01 à 60.04
6005420000	20	B	2026	-- Etoffes de bonneterie-chaîne de fibres artificielles, teintées, autres que celles des n°s
6005430000	20	B	2026	-- Etoffes de bonneterie-chaîne de fibres artificielles, en fils de diverses couleurs, autres que celles des n°s 60.01 à 60.04
6005440000	20	B	2026	-- Etoffes de bonneterie-chaîne de fibres artificielles, imprimées, autres que celles des n°s
6005900000	20	B	2026	- Autres étoffes de bonneterie-chaîne, autres que celles des n°s 60.01 à 60.04
6006320000	20	B	2026	-- Autres étoffes de bonneterie de fibres synthétiques, teintées
6006410000	20	B	2026	-- Autres étoffes de bonneterie de fibres artificielles, écruées ou blanchies
6006420000	20	B	2026	-- Autres étoffes de bonneterie de fibres artificielles, teintées
6006430000	20	B	2026	-- Autres étoffes de bonneterie de fibres artificielles, en fils de diverses couleurs
6006440000	20	B	2026	-- Autres étoffes de bonneterie de fibres artificielles, imprimées
6104310000	20	B	2026	-- Vestes de laine ou de poils fins, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6104330000	20	B	2026	-- Vestes de fibres synthétiques, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6104410000	20	B	2026	-- Robes de laine ou de poils fins, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6104510000	20	B	2026	-- Jupes et jupes-culottes de laine ou de poils fins, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6104610000	20	B	2026	-- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (sauf pour bain), de laine ou poils fins, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6107220000	20	B	2026	-- Chemises de nuit et pyjamas de fibres synthétiques ou artificielles, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets
6107990000	20	B	2026	-- Peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires d'autres matières textiles, en bonneterie, pour hommes ou garçonnets
6108110000	20	B	2026	-- Combinaisons ou fonds de robes et jupons de fibres synthétiques ou artificielles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6108190000	20	B	2026	-- Combinaisons ou fonds de robes et jupons d'autres matières textiles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6108990000	20	B	2026	-- Déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires d'autres mat. textiles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes
6110110000	20	B	2026	-- Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires y compris les sous-pulls, de laine, en bonneterie
6110120000	20	B	2026	-- Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires y compris les sous-pulls, de chèvre de Cachemire, en bonneterie
6110190000	20	B	2026	-- Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles similaires y compris les sous-pulls, d'autres poils fins, en bonneterie
6112200000	20	B	2026	- Combinaisons et ensembles de ski, en bonneterie
6115220000	20	B	2026	-- Autres collants (bas-culottes) de fibres synthétiques, titrant en fils simples 67 décitex ou plus, en bonneterie
6115300000	20	B	2026	- Autres bas et mi-bas de femmes titrant en fils simples moins de 67 décitex, en bonneterie
6115940000	20	B	2026	-- Autres chaussettes et articles chaussants, de laine ou de poils fins, en bonneterie
6116910000	20	B	2026	-- Gants, mitaines et moufles, de laine ou de poils fins, en bonneterie
6116920000	20	B	2026	-- Gants, mitaines et moufles de coton, en bonneterie
6117900000	20	B	2026	- Parties de vêtements ou accessoires de vêtements, en bonneterie
6201910000	20	B	2026	-- Anoraks, blousons et articles similaires, de laine ou de poils fins, pour hommes ou garçonnets, sauf articles du n° 62.03

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
6202110000	20	B	2026	-- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes, sauf articles du n°62.04
6202120000	20	B	2026	-- Manteaux, imperméables, cabans, capes et articles similaires de coton, pour femmes ou fillettes, sauf articles du n° 62.04
6202910000	20	B	2026	-- Anoraks, blousons et articles similaires de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes, sauf articles du n° 62.04
6204110000	20	B	2026	-- Costumes tailleurs de laine ou de poils fins pour femmes ou fillettes
6204130000	20	B	2026	-- Costumes tailleurs de fibres synthétiques pour femmes ou fillettes
6204210000	20	B	2026	-- Ensembles de laine ou de poils fins pour femmes ou fillettes
6204410000	20	B	2026	-- Robes de laine ou de poils fins pour femmes ou fillettes
6204510000	20	B	2026	-- Jupes et jupes-culottes de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes
6204610000	20	B	2026	-- Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes
6206200000	20	B	2026	-Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes de laine ou de poils fins, pour femmes ou fillettes
6207220000	20	B	2026	-- Chemises de nuits, pyjamas et articles similaires, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets
6208110000	20	B	2026	-- Combinaison ou fonds de robes, jupons et articles similaires, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes
6208290000	20	B	2026	-- Chemises de nuits, pyjamas et articles similaires, d'autres matières textiles, pour femmes
6213200000	20	B	2026	- Mouchoirs et pochettes de coton
6214200000	20	B	2026	-Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-sol, mantilles, voiles et voilettes et articles similaires, de laine ou de poils fins
6217900000	20	B	2026	- Parties de vêtements ou d'accessoires de vêtements autres que celles du n° 62.12
6301100000	20	B	2026	- Couvertures chauffantes électriques
6304110000	20	B	2026	-- Couvre-lits en bonneterie
6304910000	20	B	2026	-- Autres articles d'ameublement, à l'exclusion de ceux du n° 94.04, en bonneterie, du
6306300000	20	B	2026	- Voiles
6401101000	10	B	2026	-- Chaussures comportant, à l'avant une coquille de protection en métal...à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6401921000	10	B	2026	--- Chaussures couvrant la cheville mais ne couvrant pas le genou...à l'état démonté ou non monté, importées pour l'industrie du montage
6401991000	10	B	2026	--- Chaussures autres que celles couvrant la cheville mais pas le genou...à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6402121000	20	B	2026	--- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges, ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6402129000	20	B	2026	--- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges, importées autres que pour l'industrie du montage
6402191000	10	B	2026	--- Chaussures de sport autres que celles de ski et pour le surf des neiges...démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6402201000	10	B	2026	--- Chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétons...démonté ou non monté importées pr l'indus. du montage
6402911000	10	B	2026	--- Chaussures couvrant la cheville, présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6402991000	10	B	2026	--- Chaussures autres que celles couvrant la cheville ... entièrement à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6403121000	20	B	2026	--- Chaussures de ski et chaussures pour le surf des neiges ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6403191000	10	B	2026	--- Chaussures de sport autres que de ski ou pour le surf des neiges, ...à l'état démonté ou non monté, importées pour l'industrie du montage
6403201000	10	B	2026	-- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel et... le gros orteil...à l'état démonté ou non monté importés pr l'industrie du montage
6403401000	10	B	2026	-- Autre chaussures comportant, à l'avant, une coquille de protection en métal...démonté ou non monté, importées pour l'industrie du montage
6403511000	10	B	2026	--- Autres chaussures à semelles extérieures en cuir naturel couvrant la cheville...démonté ou non monté,importées pr l'industrie du montage
6403591000	10	B	2026	--- Autres chaussures à semelles ext. en cuir naturel,ne couvrant pas la cheville...démonté ou non monté,importées pr l'industrie du montage
6403911000	10	B	2026	--- Autres chaussures couvrant la cheville, ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage, du n° 64.03

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
6403991000	10	B	2026	--- Autres chaussures ne couvrant pas la cheville, ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage, du n° 64.03
6404111000	10	B	2026	--- Chaussures de sport...similaires, à semelles ext. en caout. ou en mat. plast...démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage
6404191000	10	B	2026	--- Autres chaussures à semelles ext. en caout. ou en mat. plast... démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage, du n°64.04
6404201000	10	B	2026	-- Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel ou reconstitué ...à l'état démonté ou non monté importées pr l'industrie du montage
6405101000	10	B	2026	-- Autres chaussures à dessus en cuir naturel ou reconstitué, ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6405201000	10	B	2026	-- Autres chaussures à dessus en matières textiles ... à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage
6405901000	10	B	2026	-- Autres chaussures, présentées entièrement à l'état démonté ou non monté importées pour l'industrie du montage du n° 64.05
6406100000	10	B	2026	- Dessus de chaussures et leurs parties, à l'exclusion des contreforts et bouts durs
6406200000	10	B	2026	- Semelles extérieures et talons, en caoutchouc ou en matière plastique
6406901000	10	B	2026	-- Jambières, guêtres et articles similaires et leurs parties
6406902000	10	B	2026	-- Assemblages formés de dessus de chaussures fixés aux semelles premières en toutes matières autres que le métal
6406909000	10	B	2026	-- Semelles intérieures amovibles, talonnettes et articles similaires amovibles
6501000000	10	B	2026	Cloches non dressées (...) ni tournurées (...), plateaux (...), manchons (...) même fendus ... sens de la hauteur, en feutre, pour chapeaux.
6502000000	10	B	2026	Cloches ou formes pour chapeaux, tressées ou fabriquées par l'assemblage de bandes...non dressées (...) ni tournurées (...) ni garnies.
6506100000	10	B	2026	- Coiffures de sécurité, même garnies
6507000000	10	B	2026	Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie.
6603200000	10	B	2026	- Montures assemblées, même avec mâts ou manches, pour parapluies, ombrelles ou
6603900000	10	B	2026	- Autres parties, garnitures et accessoires pour articles des n°s 66.01 ou 66.02
6811409000	20	A	2026	-- Ouvrages contenant de l'amiante à l'exclusion des tuyaux, gaines et accessoires de tuyauterie pour canalisation d'eau
6811820000	20	A	2026	-- Plaques autres qu'ondulées, panneaux, carreaux, tuiles et articles similaires, ne contenant pas d'amiante
7010901100	10	A	2026	--- Bouteilles, bonbonnes et flacons, en verre, d'une contenance excédant 1 l
7010901200	10	A	2026	--- Bocaux, pots et autres récipients similaires y compris les bocaux à conserves, en verre, d'une contenance excédant 1 l
7010901900	10	A	2026	--- Emballages tubulaires et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre, d'une contenance excédant 1 l
7010902100	10	A	2026	--- Bouteilles, bonbonnes et flacons, en verre, d'une contenance excédant 0,33 l mais
7010902200	10	A	2026	--- Bocaux, pots et autres récipients simil. y compris les bocaux à conserves, en verre, d'une contenance excéd. 0,33 l mais n'excéd. pas 1l
7010902900	10	A	2026	--- Emballages tubulaires et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre, d'une contenance excédant 0,33l mais n'excédant pas 1l
7010903100	10	A	2026	--- Bouteilles, bonbonnes et flacons, en verre, d'une contenance excédant 0,15 l mais n'excédant pas 0,33 l
7010903200	10	A	2026	--- Bocaux, pots et autres récipients simil. y cpris les bocaux à conserves, en verre, d'une contenance excéd. 0,15l mais n'excéd. pas 0,33l
7010903900	10	A	2026	--- Emballages tubulaires et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre, d'une contenance excéd. 0,15l mais n'excéd. pas 0,33l
7010904100	10	A	2026	--- Bouteilles, bonbonnes et flacons, en verre, d'une contenance n'excédant pas 0,15 l
7010904200	10	A	2026	--- Bocaux, pots et autres récipients similaires y compris les bocaux à conserves, en verre, d'une contenance n'excédant pas 0,15 l
7010904900	10	A	2026	--- Emballages tubulaires et autres récipients de transport ou d'emballage, en verre, d'une contenance n'excédant pas 0,15 l
7020009000	20	A	2026	- Autres ouvrages en verre à l'exclusion des flotteurs pour filets de pêche
7207110000	5	C	2026	-- Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, contenant en poids moins de 0,25 % de carbone, de section transversale carrée ou rectangul...
7207120000	5	C	2026	-- Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, contenant en poids moins de 0,25% de carbone, de section transversale rectangul. aut. que...

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
7207190000	5	C	2026	-- Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, contenant en poids moins de 0,25% de carbone, du n° 72.07
7207200000	5	C	2026	- Demi-produits en fer ou en aciers non alliés contenant en poids 0,25 % ou plus de
7210611000	5	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou en acier non allié, d'une largeur de 600mm ou plus, revêtus d'alliage d'aluminium et de zinc, enroulés
7210619000	20	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, de largeur de 600mm ou plus, revêtus d'alliage d'aluminium et zinc, non enroulés
7210691000	5	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou acier non allié, d'une largeur de 600 mm ou plus, revêtus d'aluminium autre que du n°7210.61, enroulés
7210699000	20	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou aciers non alliés, largeur de 600 mm ou plus, revêtus d'aluminium autre que du n°7210.61, non enroulés
7210701000	5	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou acier non allié, largeur de 600 mm ou plus, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques, enroulés
7210709000	20	A	2026	--- Produits laminés plats, en fer ou acier non allié, largeur 600mm ou plus, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques, non enroulés
7210901000	20	B	2026	-- Tôles ondulées, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, revêtues d'autres matières
7303001000	10	B	2026	- Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte, des types utilisés pour canalisation sous
7304311000	10	A	2026	--- Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, section circulaire, en fer ou acier non allié, étirés...à froid...pr canal. sous pression
7304319000	20	A	2026	--- Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid, du n°73.04
7304399000	20	A	2026	--- Autres tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer ou aciers non alliés, du n° 73.04
7304419000	20	A	2026	--- Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, section circul., en acier inox., étirés...à froid, aut. que pr canalisation sous pression
7304499000	20	A	2026	--- Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, section circul., en aciers inox., non étirés ni...à froid, aut. que pr canalisation sous...
7304599000	20	A	2026	--- Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, section circul., en aut. aciers alliés, non étirés ni...à froid, aut. que pr canal. sous...
7304900000	20	A	2026	- Autres tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, en fer ou en acier, du n° 73.04
7305319000	20	A	2026	--- Autres tubes et tuyaux soudés longitudinalement, de section circulaire, d'un diamètre excédant 406,4mm, en fer ou en acier, du n°73.05
7305399000	20	A	2026	--- Autres tubes et tuyaux soudés autr. que longitudinalement, section circulaire, diamètre excédant 406,4mm, en fer ou acier, du n°73.05
7306309000	20	A	2026	-- Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés aut. que pour canalisation sous pression
7306409000	20	A	2026	-- Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables, autres que pour canalisation sous pression
7307119000	20	A	2026	--- Accessoires de tuyauterie, moulés, en fonte non malléable, autres que des types utilisés pour canalisation sous pression
7307190000	20	A	2026	-- Accessoires de tuyauterie, moulés, en fonte (sauf non malléable), fer ou acier
7307210000	20	A	2026	-- Brides en aciers inoxydables
7307220000	20	A	2026	-- Coudes, courbes et manchons, filetés, en aciers inoxydables
7307230000	20	A	2026	-- Accessoires de tuyauterie à souder bout à bout, en aciers inoxydables
7307290000	20	A	2026	-- Autre accessoires de tuyauterie, en aciers inoxydables, du n° 73.07
7307910000	20	A	2026	-- Brides en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers inoxydables)
7307920000	20	A	2026	-- Coudes, courbes et manchons, filetés, en fonte, fer ou acier (autres qu'en aciers
7307930000	20	A	2026	-- Accessoires de tuyauterie à souder bout à bout, en fonte, fer ou acier (autres qu'en
7307990000	20	A	2026	-- Autres accessoires de tuyauterie, en fonte, fer ou acier, du n° 73.07
7308400000	5	B	2026	- Matériel d'échafaudage, de coffrage, d'étalement ou d'étayage, en fonte, fer ou
7308901000	5	B	2026	-- Poteaux d'éclairage d'une hauteur de feu égale ou supérieure à 8 m, en fonte, fer ou
7309001000	10	B	2026	- Réservoirs, silos, bacs, pour toutes matières (sauf gaz), en fonte, fer ou acier, d'une capacité minimale de 50 000 l sans dispositifs...
7312101000	10	B	2026	-- Câbles de freins et de dérailleur pour cycles et motocycles, en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité
7312109100	10	B	2026	--- Câbles en acier galvanisé, non isolés pour l'électricité
7312109900	20	B	2026	--- Torons et câbles (autres câbles des n°s 7312.10.10 et 7312.10.91), en fer ou en acier, non isolés pour l'électricité
7315111000	10	B	2026	--- Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier, pour cycles et motocycles

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
7315191000	10	B	2026	--- Manilles, en fonte, fer ou acier
7315199000	10	B	2026	--- Parties de chaînes à maillons articulés, en fonte, fer ou acier autres que les manilles
7321111100	10	B	2026	---- Appareils de cuisson et chauffe-plats, en fonte, fer ou acier, à combustibles gazeux..., à deux brûleurs au plus, démonté... montage
7321119100	10	B	2026	---- Appareils de cuisson et chauffe-plats, en fonte, fer ou acier, à combustibles gazeux..., à plus de deux brûleurs, démonté...montage
7321820000	20	B	2026	-- Autres appareils non électriques, à usage domestique, en fonte, fer ou acier, à combustibles liquides, du n°73.21
7321900000	10	B	2026	- Parties des appareils non électriques, à usage domestique, en fonte, fer ou acier, du
7322110000	20	B	2026	-- Radiateurs pour le chauffage central, à chauffage non électrique, et leurs parties, en
7324210000	20	B	2026	-- Baignoires en fonte, même émaillées
7324902000	20	B	2026	-- Autres articles d'hygiène ou de toilette, y compris les parties, en fonte, fer ou acier,
7326110000	5	B	2026	-- Boulets et articles similaires pour broyeurs, en fer ou en acier, forgés ou estampés mais non autrement travaillés
7326201000	10	B	2026	-- Tringles mono filaires pour pneumatiques en fils de fer ou d'acier
7326909000	20	B	2026	-- Autres ouvrages en fer ou en acier du n° 73.26
7408110000	5	B	2026	-- Fils en cuivre affiné dont la plus grande dimension de la section transversale excède
7408190000	20	B	2026	-- Fils en cuivre affiné autres que ceux dont la plus grande dimension de la section transversale excède 6 mm
7409110000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en cuivre affiné, d'une épaisseur excédant 0,15 mm, enroulées
7409190000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en cuivre affiné, d'une épaisseur excédant 0,15 mm, autres qu'enroulées
7409210000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), d'une épaisseur excédant 0,15
7409290000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), d'une épaisseur excédant 0,15 mm, autres qu'enroulées
7409310000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en alliages à base de cuivre-étain (bronze), d'une épaisseur excédant 0,15 mm, enroulées
7409390000	10	B	2026	-- Tôles et bandes en alliages à base de cuivre-étain (bronze), d'une épaisseur excédant 0,15 mm, autres qu'enroulées
7409400000	10	B	2026	- Tôles et bandes en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillachort), d'une épaisseur excédant 0,15 mm
7409900000	10	B	2026	- Tôles et bandes en autres alliages de cuivre, d'une épaisseur excédant 0,15 mm, du
7410110000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en cuivre affiné, d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm, sans
7410120000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en alliages de cuivre, d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm,
7410210000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en cuivre affiné, d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris), sur support
7410220000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en alliages de cuivre, d'une épaisseur n'excédant pas 0,15 mm (support non compris), sur support
7411220000	20	B	2026	-- Tubes et tuyaux en alliages de cuivre à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillachort)
7606119000	5	B	2026	--- Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, autres qu'ondulées
7606129000	5	B	2026	--- Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, de forme carrée ou rectangulaire, autres qu'ondulées
7606919100	5	B	2026	---- Tôles et bandes en aluminium non allié, d'épaisseur excédant 0,2 mm, peintes, revêtues ou vernies, aut. qu'ondulées ou de forme carrée...
7606919900	5	B	2026	---- Tôles et bandes en aluminium non allié, d'épaisseur excédant 0,2mm, aut. qu'ondulées ou peintes, revêtues, vernies ou de forme carrée...
7606921000	20	B	2026	--- Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, ondulées, autres que de forme carrée ou rectangulaire
7606929100	5	B	2026	---- Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'épaisseur excédant 0,2mm, peintes, revêtues ou vernies, aut. qu'ondulées ou de forme carrée...
7606929900	5	B	2026	---- Autres tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2mm, du n°
7607110000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en aluminium, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm, sans support, simplement laminées
7607191000	10	B	2026	--- Feuilles et bandes minces en aluminium, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm, sans support, imprimées
7607199000	10	B	2026	--- Feuilles et bandes minces en aluminium, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm, sans support, autres que simplement laminées ou imprimées
7607201000	10	B	2026	-- Feuilles et bandes minces en aluminium, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm (support non compris), sur support, imprimées

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
7611000000	20	B	2026	Réservoirs, foudres, cuves et récipients...pour toutes matières (sauf gaz), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs...
7612901000	10	B	2026	-- Boîtes en aluminium, pour toutes matières (sauf gaz), d'une contenance n'excédant pas 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques...
7613000000	20	B	2026	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés.
7614901000	10	B	2026	-- Conducteurs neutres en aluminium munis d'une gaine d'étanchéité en plomb, non isolés pour l'électricité
7616999000	20	B	2026	--- Autres ouvrages en aluminium, du n° 73.16
8201301000	10	B	2026	-- Ebauches de pioches, pics, houes, binettes, râtaux et racloirs
8201401000	10	C	2026	-- Ebauches de machettes
8201402000	10	C	2026	-- Ebauches de haches, serpes et outils similaires à taillants autres que de machettes
8201501000	10	B	2026	-- Ebauches de sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
8201601000	10	B	2026	-- Ebauches de cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains
8201901000	10	C	2026	-- Ebauches d'autres outils agricoles, horticoles ou forestiers main, du n° 82.01
8204120000	20	A	2026	-- Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques), à ouverture variable
8204200000	20	A	2026	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches
8207190000	10	A	2026	-- Outils de forage ou de sondage, y compris les parties, autres qu'avec partie travaillante
8212100000	20	A	2026	- Rasoirs
8301100000	20	A	2026	- Cadenas (à clef, à secret ou électriques) en métaux communs
8301200000	20	A	2026	- Serrures (à clef, à secret ou électriques) des types utilisés pour véhicules automobiles, en métaux communs
8301300000	20	A	2026	- Serrures (à clef, à secret ou électriques) des types utilisés pour meubles, en métaux
8301400000	20	A	2026	- Autres serrures et verrous (à clef, à secret ou électriques) en métaux communs, du n°
8301500000	20	A	2026	- Fermeurs et montures-fermeurs comportant une serrure, en métaux communs
8301600000	10	A	2026	- Parties de cadenas, serrures et verrous (à clef, secret ou élec.), fermeurs et montures-fermeurs comportant une serrure, en métaux communs
8301700000	20	A	2026	- Clefs des articles du n° 83.01. présentées isolément, en métaux communs
8302100000	20	A	2026	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures), en métaux communs
8302200000	20	A	2026	- Roulettes avec monture en métaux communs
8302300000	20	A	2026	- Autres garnitures, ferrures et articles similaires pour véhicules automobiles, en métaux communs
8302410000	20	A	2026	-- Autres garnitures, ferrures et articles similaires, pour bâtiments, en métaux communs
8302420000	20	A	2026	-- Autres garnitures, ferrures et articles similaires, pour meubles, en métaux communs
8302490000	20	A	2026	-- Autres garnitures, ferrures et articles similaires, en métaux communs, du n° 83.02
8302500000	20	A	2026	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires, en métaux communs
8302600000	20	A	2026	- Ferme-portes automatiques en métaux communs
8303000000	20	A	2026	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles simil., en métaux communs.
8304000000	20	A	2026	Classeurs, fichiers, boîtes de classement, porte-copies, plumiers ... similaires de bureau, en métaux communs, sauf ceux du n° 94.03.
8305100000	20	A	2026	- Mécanismes pour reliure de feuillets mobiles ou pour classeurs, en métaux communs
8305200000	20	A	2026	- Agrafes présentées en barrettes (de bureau, pour tapissiers, emballeurs, par exemple), en métaux communs
8305900000	20	A	2026	- Attache-lettres, coins de lettres, trombones, onglets de signalisation... y compris les parties des ouvrages du n°83.05, en métaux communs
8306100000	20	A	2026	- Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires, non électriques, en métaux communs
8306210000	20	A	2026	-- Statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs, argentés, dorés ou
8306290000	20	A	2026	-- Statuettes et autres objets d'ornement, en métaux communs autres qu'argentés, dorés
8306300000	20	A	2026	- Cadres pour photographies, gravures ou similaires en métaux communs ; miroirs en
8307101000	20	A	2026	-- Gaines pour câble en fer ou en acier
8307109000	20	A	2026	-- Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec leurs accessoires autres que les gaines
8307900000	20	A	2026	- Tuyaux flexibles, même avec leurs accessoires, en autres métaux communs autres qu'en
8309101000	10	B	2026	-- Bouchons-couronnes destinés à l'industrie pharmaceutique, en métaux communs
8309109000	10	B	2026	-- Bouchons-couronnes autres que ceux destinés à l'industrie pharmaceutique, en métaux
8309901000	10	B	2026	-- Bouchons (sauf bouchons-couronnes), couvercles... autres accessoires pr l'emballage, en métaux communs, pour l'industrie pharmaceutique
8408900000	10	A	2026	- Autres moteurs à piston, à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), du
8409990000	10	A	2026	-- Autres parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs des n°s 84.07 ou 84.08

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
8411990000	5	A	2026	-- Parties des turbines à gaz, autres que celles des turboréacteurs et turbopropulseurs
8414590000	20	A	2026	-- Ventilateurs autres que de table, sol, muraux, plafonniers, toitures ou fenêtres, à moteur électrique incorporé, puissance excédant 125W
8414909000	10	A	2026	-- Autres parties des articles du n° 84.14
8415101000	5	B	2026	-- Machines et appareils pour le conditionnement de l'air ... mural ou fenêtres, ... «split-system» ... non monté pour industrie du montage
8415901000	5	B	2026	-- Parties de machines et appareils du n° 84.15, destinées aux industries du montage
8415909000	10	B	2026	-- Parties de machines et appareils du n° 84.15, autres que celles destinées aux industries
8418101000	5	B	2026	-- Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs conservateurs munis de portes extérieures séparées ... montés pour industrie du montage
8418211000	5	B	2026	--- Réfrigérateurs du type ménager à compression présentés entièrement à l'état démonté ou non monté importés pour l'industrie du montage
8418291000	5	B	2026	--- Réfrigérateurs du type ménager autres qu'à compression non monté pour l'industrie du
8418301000	5	B	2026	-- Meubles congélateurs conservateurs du type coffre d'une capacité n'excédant pas 800 l ...démonté ou non monté pour l'industrie du montage
8418401000	5	B	2026	-- Meubles congélateurs conservateurs du type armoire, d'une capacité n'excédant pas 900 l ...démonté ou non monté pour l'industrie du montage
8418509000	20	B	2026	-- Autr. meuble (coffres...) pr conservat. et exposit. de produit incorporant équipem. pr product. du froid autres que pr industrie du montage
8418690000	5	B	2026	-- Autres matériels, machines et appareils pour la production du froid
8418990000	5	B	2026	-- Autres parties des articles du n° 84.18
8419199000	20	B	2026	--- Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané (autres qu'à gaz) ou à accumulation, à l'exclusion des solaires
8421219000	5	A	2026	--- Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux, autres qu'à usage domestique
8422300000	5	A	2026	- Machines et appareils à remplir...bouteilles ou aut. contenants, à capsuler les bouteilles ou contenants anal. ou à gazéifier les boissons
8422400000	5	A	2026	- Autres machines et appareils à emballer, à emballer les marchandises (y compris ceux à emballer sous film thermorétractable)
8422900000	5	B	2026	- Parties des machines et appareils du n° 84.22
8427200000	5	A	2026	- Chariots autopropulsés, autres qu'à moteur électrique
8428100000	5	A	2026	- Ascenseurs et monte-charge
8429590000	5	A	2026	-- Pelles mécaniques, excavateurs et autres chargeuses et chargeuses-pelleteuses,
8430410000	5	A	2026	-- Machines de sondage ou de forage, autopropulsées
8431430000	5	A	2026	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n°s 8430.41 ou 8430.49
8431490000	5	A	2026	-- Autres parties de machines et d'appareils des n°s 84.26, 84.29 ou 84.30
8437100000	5	A	2026	- Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs
8438400000	5	A	2026	- Machines et appareils pour la brasserie
8438900000	5	A	2026	- Parties de machines et appareils du n° 84.38
8441200000	5	A	2026	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes en pâte à papier, papier ou
8443311000	20	A	2026	--- Machines assurant au moins deux des fonctions: impression, copie ou trans. de télécopie, incorporant une fonct. copie, aptes...un réseau
8443321000	20	A	2026	--- Machines à copier, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau
8471499000	5	A	2026	--- Autres machines automatiques de traitement de l'information, sous forme de systèmes, autres que pour l'industrie du montage
8471900000	5	B	2026	- Lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et de traitement de ces informations, NDCA
8472100000	20	B	2026	- Duplicateurs hectographiques ou stencils
8474200000	5	A	2026	- Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les terres, pierres, minerais ou autres matières minérales solides (...)
8474900000	5	A	2026	- Parties de machines et appareils du n° 84.74
8479890000	5	A	2026	-- Autres machines et appareils mécaniques ayant une fonction propre non dénommés ni compris ailleurs dans le chapitre 84
8481800000	10	A	2026	- Autres articles de robinetterie et organes similaires, du n° 84.81
8481900000	10	A	2026	- Parties des articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauterie, chaudière, réservoir, contenant similaire ... du n° 84.81
8483100000	10	A	2026	- Arbres de transmission (y compris les arbres à cames et les vilebrequins) et manivelles
8483300000	10	A	2026	- Paliers, autres qu'à roulements incorporés; coussinets
8483400000	10	A	2026	- Engrenages et roues de friction, autres que les roues dentées ... séparément; broches ...; réducteurs,... y compris convertisseurs de couple

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
8502139000	5	A	2026	--- Groupes électrogènes à moteurs à piston à allumage par compression (...) excédant 375KVA autres que pour l'industrie du montage
8502209000	5	A	2026	-- Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion) autres que pour l'industrie du montage
8506300000	20	B	2026	- Piles et batteries de piles électriques, à l'oxyde de mercure
8507400000	20	B	2026	- Accumulateurs électriques au nickel-fer, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire
8507500000	20	B	2026	- Accumulateurs électriques au nickel-hydrure métallique, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire
8507600000	20	B	2026	- Accumulateurs électriques au lithium-ion, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire
8507800000	20	B	2026	- Autres accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire, du n° 85.07
8507900000	10	B	2026	- Parties des accumulateurs électriques, y compris leurs séparateurs, même de forme carrée ou rectangulaire
8508700000	10	B	2026	- Parties d'aspirateurs
8509900000	10	B	2026	- Parties des appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, autres que les aspirateurs du n° 85.08
8510900000	10	B	2026	- Parties des rasoirs, tondeuses et appareils à épiler, à moteur électrique incorporé
8516320000	20	B	2026	-- Appareils électrothermiques pour la coiffure, autres que les sèche-cheveux
8516900000	10	B	2026	- Parties des articles du n° 85.16
8517110000	10	B	2026	-- Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil
8517120000	10	C	2026	-- Téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil
8517180000	10	B	2026	-- Autres postes téléphoniques d'usagers, du n° 85.17
8519500000	20	B	2026	- Répondeurs téléphoniques
8521100000	20	B	2026	- Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, même incorporant un récepteur de signaux vidéophoniques, à bandes magnétiques
8522100000	20	B	2026	- Lecteurs phonographiques
8522900000	10	B	2026	- Parties et accessoires reconnaissables comme étant... destinés aux appareils des n°s 85.19 ou 85.21, autres que lecteurs phonographiques
8523291000	10	B	2026	--- Supports magnétiques (à l'exclusion des cartes munies d'une puce magnétique) d'une largeur n'excédant pas 4 mm
8525600000	5	C	2026	- Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision incorporant un appareil de
8527120000	20	B	2026	-- Radio cassettes de poche pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure
8527192000	20	A	2026	--- Appareils récepteurs de radiodiffusion pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure, autres que pour l'industrie de montage
8528420000	5	B	2026	-- Moniteurs à tube cathodique, aptes à être connectés directement à une machine ... du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci
8528490000	20	B	2026	-- Moniteurs à tube cathodique...aut. que ceux utilisés exclusiv. ou principal. dans un syst. automatiq. de traitement de l'info. du n°84.71
8528520000	5	B	2026	-- Moniteurs autre qu'à tube cathodique, aptes à être connectés directement à une machine ... du n° 84.71 ... pr être utilisés avec celle-ci
8528590000	20	B	2026	-- Moniteurs autres qu'à tube cathodique ..., à l'exclusion de ceux du n° 8528.52
8528620000	5	B	2026	-- Projecteurs aptes à être connectés directement à une machine automatique ... du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci
8528690000	20	B	2026	-- Projecteurs ... autres que ceux du n° 8528.62
8528711000	5	B	2026	--- Appareils récepteurs de télévision, ... non conçus pr incorporer un dispositif d'affichage ou un écran vidéo ... pr l'industrie du montage
8528721000	5	B	2026	--- Appareils récepteurs de télévision, ... en couleurs présentés entièrement ... ou non monté importés pour l'industrie du montage
8528731000	5	B	2026	--- Appareils récepteurs de télévision, ... en monochromes, présentés entièrement ... ou non monté importés pour l'industrie du montage
8535900000	10	A	2026	- Autres appareils pr coupure, sectionnement, protection, ... ou connexion des circuits électriq. (...), pr une tension excédant 1.000 volts
8537100000	5	B	2026	- Tableau, panneau, console, pupitre, armoire, aut. support comportant des appareils des n°s8535 ou 8536...pr une tension n'excédant pas 1000V

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
8537200000	5	B	2026	- Tableau, panneau, console, pupitre, armoire, autr. support comportant des appareils des n°8535 ou 8536 ... pr une tension excédant 1000V
8538100000	5	B	2026	- Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports du n° 85.37, dépourvus de leurs appareils
8538900000	5	B	2026	- Parties reconnaissables comme étant exclusivement ... destinées aux appareils des n°s 85.35, 85.36 ou 85.37, autres que celles du 8538.10
8539900000	10	B	2026	- Parties des appareils du n° 85.39
8540110000	10	B	2026	-- Tubes cathodiques pour récepturs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo en couleurs
8540120000	10	B	2026	-- Tubes cathodiques pour récepturs de télévision, y compris les tubes pour moniteurs vidéo en monochromes
8540400000	10	B	2026	- Tubes de visualisation des données graphiques en monochromes ou couleurs avec un écran phosphor. d'espacement à points inférieur à 0,4mm
8540600000	10	B	2026	- Autres tubes cathodiques, du n° 85.40
8540710000	10	B	2026	-- Magnétrons
8540790000	10	B	2026	-- Tubes pour hyperfréquences (...), à l'exclusion des tubes commandés par grille et des magnétrons
8540810000	10	B	2026	-- Tubes de réception ou d'amplification
8540890000	10	B	2026	-- Lampes, tubes et valves, autres que les tubes de réception ou d'amplification
8540990000	5	B	2026	-- Parties des articles du n° 85.40, à l'exclusion de celles des tubes cathodiques
8542310000	10	A	2026	-- Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, ... des circuits de synchronisation ou d'autres circuits
8542320000	10	B	2026	-- Mémoires (circuits intégrés électroniques)
8542330000	10	B	2026	-- Amplificateurs (circuits intégrés électroniques)
8542390000	10	A	2026	-- Autres circuits intégrés électroniques, du n° 85.42
8544110000	10	B	2026	-- Fils pour bobinage en cuivre
8544190000	10	B	2026	-- Fils pour bobinage autres qu'en cuivre
8544491000	10	B	2026	--- Autoporteurs en almelec isolés dont la partie métalliq... 7brins nus de diamètre cpris entre 3,15 et 3,55mm,tension n'excédant pas 1000V
8544700000	5	A	2026	- Câbles de fibres optiques, constitués de fibres gainées individuellement, même comportant des conducteurs électriques ou munis de ...
8548900000	10	B	2026	- Parties électriques de machines ou d'appareils non dénommés ni compris ailleurs du n° 85.48
8609000000	5	A	2026	Cadres et conteneurs (y compris conteneurs-citernes et conteneurs-réservoirs) conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport.
8701100000	5	A	2026	- Motoculteurs
8702102100	10	A	2026	---- Véhicule automobile, uniquement à moteur à piston à allumage par compression, usagé,comportant 10 à 22 places assises, chauffeur inclus
8702102200	10	A	2026	---- Véhicule automobile, uniquement à moteur à piston à allumage par compression, usagé,comportant 23 à 30 places assises, chauffeur inclus
8702102300	10	A	2026	---- Véhicule automobile, uniquement à moteur à piston à allumage par compression, usagé, plus de 30 places assises, chauffeur inclus
8703401100	5	B	2026	--- Véhicules auto pr trport de personnes (autr que N° 87.02), allumage par étincelles et électrique sans..., neufs, pr indust. du montage
8703501100	5	B	2026	--- Véhicules auto pr trport de personnes (autr que N° 87.02), allumage par compression et électrique sans ..., neufs, pr indust. du montage
8703701100	5	B	2026	--- Véhicules auto pr trport de personnes (autr que N° 87.02), allumage par compression et électrique avec..., neufs, pr indust. du montage
8704101000	5	B	2026	-- Tomberaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier...à l'état démonté ou non monté pour l'industrie du montage

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
8704211110	5	C	2026	----- Véhicules auto. pour transport de marchandises, neufs, allumage par compression, à benne-basculante...maximal de 5t...pr industrie...
8704211190	10	C	2026	----- Véhicules auto. pr transport de marchandises, neufs, allumage par compression, à benne-basculante...max. de 5t...aut. que pr industrie...
8704211910	5	C	2026	----- Véhicules auto. pour transport de marchandises, neufs, allumage par compression...max.de 5t...pr industrie..., aut.qu'à benne-basculante
8704212000	10	C	2026	--- Véhicules automobile pour le transport de marchandises, usagés, à moteur à piston à allumage par compression, n'excédant pas 5t
8704221110	5	C	2026	----- Véhicules auto. pr transport de marchandises,neufs, allumage par compression,à benne-basculante...excéd. 5t mais pas 20t...pr industrie...
8704221910	5	C	2026	----- Véhicules auto. pour marchandises,neufs, allumage par compression...excéd. 5t mais pas 20t...pr industrie...aut. qu' à benne-basculante
8704222000	10	C	2026	--- Véhicules automobile pr transport de marchandises, usagés, allumage par compression, d'un poids en charge maximal excéd. 5t mais pas 20t
8704231110	5	C	2026	----- Véhicules automobile pour transport de marchandises, neufs, allumage par compression,à benne-basculante...excédant 20t pour l'industrie...
8704231910	5	C	2026	----- Véhicules automobiles pour marchandises, neufs, allumage par compression...excédant 20t...pour l'industrie...autres qu' à benne-basculante
8704232000	10	C	2026	--- Véhicules automobiles pour transport de marchandises, usagés, allumage par compression, d'un poids en charge maximal excédant 20t
8704311110	5	C	2026	----- Véhicules auto. pour transport de marchandises, neufs, allumage par étincelles, à benne-basculante...maximal de 5t...pr industrie...
8704311190	10	C	2026	----- Véhicules auto. pr transport de marchandises, neufs, allumage par étincelles, à benne-basculante...max. de 5t...aut. que pr industrie...
8704311910	5	C	2026	----- Véhicules auto. pour transport de marchandises, neufs, allumage par étincelles...max.de 5t...pr industrie..., aut.qu'à benne-basculante
8704312000	10	C	2026	--- Véhicules automobiles pour le transport de marchandises, usagés, à moteur à piston à allumage par étincelles, n'excédant pas 5t
8705900000	5	A	2026	- Autres véhicules automobiles à usages spéciaux, autres que ceux ... conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, du n° 87.05
8711201000	5	C	2026	-- Motocycles (...) et cycles...avec ou sans side-cars, à moteur à piston alternatif, cylindrée excéd. 50cm ³ mais pas 250cm ³ ...pr l'industrie...
8711301000	5	C	2026	-- Motocycles (...) et cycles...avec ou sans side-cars, à moteur à piston alternatif, cylindrée excéd.250cm ³ mais pas 500cm ³ ...pr l'industrie...
8711401000	5	C	2026	-- Motocycles (...) et cycles...side-cars, à moteur à piston alternatif, cylindrée excédant 500cm ³ mais pas 800cm ³ ... pour l'industrie...
8711501000	5	C	2026	-- Motocycles (...) et cycles...avec ou sans side-cars, à moteur à piston alternatif, cylindrée excédant 800cm ³ ...pour l'industrie du montage
8714101000	5	C	2026	-- Parties et accessoires des motocycles (y compris les cyclomoteurs) destinés à l'industrie
8714921000	5	C	2026	--- Jantes et rayons, des autres véhicules du n° 87.11 et des véhicules du n° 87.12, destinés à l'industrie du montage
8714931000	5	C	2026	--- Moyeux (sauf ...) et pignons de roues libres, des autres véhicules du n° 87.11 et des véhicules du n° 87.12...l'industrie du montage
8714941000	5	C	2026	--- Freins, y compris les moyeux à frein, et leurs parties, des autres véhicules du n°87.11 et des véhicules du n°87.12, pour l'industrie...
8714951000	5	C	2026	--- Selles, des autres véhicules du n° 87.11 et des véhicules du n° 87.12, destinés à
8714959000	10	C	2026	--- Selles, des autres véhicules du n° 87.11 et des véhicules du n° 87.12, autres que pour l'industrie du montage
8714961000	5	C	2026	--- Pédales et pédaliers, et leurs parties, des autres véhicules du n°87.11 et des véhicules du n°87.12, destinés à l'industrie du montage
8714991000	5	C	2026	--- Autres parties et accessoires, des autres véhicules du n° 87.11 et des véhicules du n° 87.12, destinés à l'industrie du montage
8716392300	10	C	2026	---- Remorques et semi-remorques pour le transport de marchandises à benne basculante d'une capacité supérieure à 6 m ³
8716400000	10	C	2026	- Autres remorques et semi-remorques, du n° 87.16
9006300000	20	A	2026	- Appareils photographiques pr photographie sous-marine ou aérienne, examen médical d'organes internes ou laboratoires de médecine légale...
9006400000	20	A	2026	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés
9006510000	20	A	2026	-- Appareils photographiques à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 35 mm

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
9006520000	20	A	2026	-- Appareils photographiques autres qu'à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur inférieure à 35 mm
9006530000	20	A	2026	-- Appareils photographiques autres qu'à visée à travers l'objectif, pour pellicules en rouleaux d'une largeur de 35 mm
9006590000	20	A	2026	-- Autres appareils photographiques, du n° 90.06
9006610000	20	A	2026	-- Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits «flashes
9006690000	20	A	2026	-- Appareils et dispositifs, y compris les lampes et tubes (autres qu'appareils à tube à décharge), pour la production de la lumière-éclair
9007100000	20	A	2026	- Caméras cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son
9007200000	20	A	2026	- Projecteurs cinématographiques, même incorporant des appareils d'enregistrement ou de reproduction du son
9018900000	5	A	2026	- Autres instruments et appareils du n° 90.18
9031800000	10	A	2026	- Autres instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non dénommés ni compris ailleurs; projecteurs de profils
9032890000	10	A	2026	-- Autres instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, autres qu'hydrauliques ou pneumatiques
9110190000	10	C	2026	-- Ebauches de mouvements de montres
9111900000	10	C	2026	- Parties des boîtes de montres des n°s 91.01 ou 91.02
9112900000	10	C	2026	- Parties de cages et cabinets d'appareils d'horlogerie
9305101000	10	C	2026	-- Mécanismes de mise à feu de révolvers ou pistolets
9305102000	10	C	2026	-- Carcasses de révolvers ou pistolets
9305103000	10	C	2026	-- Canons de révolvers ou pistolets
9305105000	10	C	2026	-- Chargeurs et leurs parties, de révolvers ou pistolets
9305106000	10	C	2026	-- Silencieux (dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leurs parties, de
9305107000	10	C	2026	-- Crosses, plaquettes de crosse et plaques de couche, de révolvers ou pistolets
9305108000	10	C	2026	-- Couliasses (pour les pistolets) et barilletts (pour les révolvers)
9305109000	10	C	2026	-- Autres parties et accessoires de révolvers ou pistolets
9305201000	10	C	2026	-- Mécanismes de mise à feu, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305202000	10	C	2026	-- Carcasses de fusils ou carabines du n° 93.03
9305203000	10	C	2026	-- Canons rayés de fusils ou carabines du n° 93.03
9305204000	10	C	2026	-- Pistons, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305205000	10	C	2026	-- Chargeurs et leurs parties, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305206000	10	C	2026	-- Silencieux (Dispositifs amortisseurs du bruit de la détonation) et leur partie, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305207000	10	C	2026	-- Dispositifs anti-lueur et leurs parties, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305208000	10	C	2026	-- Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse, de fusils ou carabines du n° 93.03
9305209000	10	C	2026	-- Autres parties et accessoires de fusils ou carabines du n° 93.03
9305911100	10	C	2026	---- Mécanismes de mise à feu de mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de carabines, du n° 93.01
9305911200	10	C	2026	---- Carcasses de mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de carabines, du n° 93.01
9305911300	10	C	2026	---- Canons de mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de
9305911400	10	C	2026	---- Piston, tenons de verrouillage et amortisseurs à gaz, de mitrailleuses, pistolets-mitrailleurs (...), fusils ou carabines, du n° 93.01
9305911500	10	C	2026	---- Chargeurs et leurs parties, de mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de carabines, du n° 93.01
9305911600	10	C	2026	---- Silencieux (...) et leurs parties de mitrailleuses, de pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), de fusils ou de carabines, du n° 93.01
9305911700	10	C	2026	---- Dispositifs anti-lueur et leurs parties, de mitrailleuses, pistolets-mitrailleurs (mitraillettes), fusils ou carabines, du n° 93.01
9305911800	10	C	2026	---- Culasses, verrous (platines) et boîtes de culasse, de mitrailleuses, pistolets-mitrailleurs (...), fusils ou carabines, du n° 93.01
9305919000	10	C	2026	--- Parties et accessoires des autres armes de guerre, du n° 93.01
9306291000	10	C	2026	--- Parties de cartouche pour fusils ou carabines à canon lisse
9306309000	10	C	2026	-- Parties de cartouches autres que pour fusils ou carabines à canon lisse
9401100000	20	B	2026	- Sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), même transformables en lits, des types utilisés pour véhicules aériens
9401901000	10	B	2026	-- Parties de sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), rembourrées, du n° 94.01
9401909000	10	B	2026	-- Parties de sièges (à l'exclusion de ceux du n° 94.02), non rembourrées, du n° 94.01

Liste des Produits à libéraliser du 1er Janvier au 31 Décembre 2026

HS2017	Taux	Catégories (APEI)	Date de libéralisation	Libelle
9402109000	20	A	2026	-- Fauteuils pour salon de coiffure et fauteuils similaires, avec dispositif à la fois d'orientation et d'élévation et leurs parties
9402900000	5	B	2026	- Mobilier pour la médecine, chirurgie, l'art dentaire (sauf fauteuils de dentistes et leurs parties) ou l'art vétérinaire, et leurs parties
9403900000	10	B	2026	- Parties des meubles du n° 94.03
9405501000	20	B	2026	-- Lampes-tempêtes
9405502000	20	B	2026	-- Lanternes à pression de pétrole
9405910000	10	B	2026	-- Parties d'appareils d'éclairage en verre
9405920000	10	B	2026	-- Parties d'appareils d'éclairage en matières plastiques
9405990000	10	B	2026	-- Parties des appareils d'éclairage du n° 94.05, non dénommées ni comprises ailleurs
9507100000	5	C	2026	- Cannes à pêche
9507200000	5	C	2026	- Hameçons, même montés sur avançons, pour la pêche à la ligne
9507300000	5	C	2026	- Moulinets pour la pêche
9507900000	5	C	2026	- Autre article pr la pêche à la ligne; époussette pr tout usage; leurres (aut. que ceux des n°92.08 ou 97.05) et article de chasse similaire
9607200000	10	C	2026	- Parties de fermetures à glissière
9608999000	20	A	2026	--- Stylets pour duplicateurs, porte-plume, porte-crayon et articles similaires; parties des articles du n° 96.08
9616100000	20	A	2026	- Vaporisateurs de toilette, leurs montures et têtes de montures
9701100000	20	A	2026	- Tableaux, peintures et dessins, faits entièrement à la main, sauf les dessins du n°49.06 et les articles manufacturés décorés à la main
9701900000	20	A	2026	- Collages et tableautins similaires
9702000000	20	A	2026	Gravures, estampes et lithographies originales.
9703000000	20	A	2026	Productions originales de l'art statuaire ou de la sculpture, en toutes matières.
9704000000	20	A	2026	Timbres-poste ou fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et...oblitérés ou non, aut. que les articles du n°49.07
9705000000	20	A	2026	Collections et spécimens pour collections de zoologie, botanique...ou présentant un intérêt historique, archéologique, ...ou numismatique